

general debate could be concluded this week.

The meeting rose at 11.45 a. m.

HUNDRED AND THIRTY-NINTH PLENARY MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Thursday, 23 September 1948, at 10.30 a.m.
President : Mr. H. V. EVATT (Australia).*

12. Report of the Credentials Committee

Mr. TARASENKO (Ukrainian Soviet Socialist Republic) read the report of the Credentials Committee as follows.

The Committee appointed by the General Assembly, at its first plenary meeting on 21 September 1948, to examine the credentials of representatives met at 11 a.m. on 22 September 1948 in conference room 9 of the Palais de Chaillot.

The Committee consisted of the representatives of Brazil, Canada, Ecuador, France, Iran, Sweden, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Burma, and Yemen. The representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic was elected Chairman of the Committee.

The Committee examined the documents submitted to the Secretariat with respect to fifty-eight delegations. The Committee found that the powers conferred upon the representatives of forty-six Member States fully satisfied the requirements of Article 23 of the General Assembly's rules of procedure. The States concerned were the following :

Afghanistan, Argentina, Australia, Belgium, Brazil, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Czechoslovakia, Denmark, the Dominican Republic, Egypt, El Salvador, Ethiopia, France, Greece, Haiti, Honduras, Iceland, Iran, Liberia, Luxembourg, Mexico, the Netherlands, New Zealand, Norway, Pakistan, Paraguay, the Philippines, Poland, Saudi Arabia, Siam, Sweden, the Ukrainian Soviet Socialist Republic, the Union of Burma, the Union of South Africa, the United Kingdom, the United States of America, Uruguay, Venezuela, Yemen, and Yugoslavia.

The representatives of the Governments of the following Member States had submitted provisional credentials, which were sent by cable :

taire général. Le Président espère que le débat général pourra se terminer au cours de cette semaine.

La séance est levée à 11 h. 45.

CENT-TRENTE-NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le jeudi 23 septembre 1948, à 10 h. 30.
Président : M. H. V. EVATT (Australie).*

12. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

M. TARASENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) donne lecture du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs, dont voici la teneur :

La Commission établie par l'Assemblée générale au cours de sa première séance plénière, le 21 septembre 1948, en vue de vérifier les pouvoirs des représentants, s'est réunie le 22 septembre 1948, à 11 heures, au Palais de Chaillot, dans la salle de conférence n° 9.

La Commission se composait des représentants des pays suivants : Brésil, Canada, Équateur, France, Iran, Suède, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union Birmane et Yémen. Le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine a été élu Président de la Commission.

La Commission a examiné les documents présentés au Secrétariat et relatifs aux cinquante-huit délégations. Elle a constaté que les pouvoirs conférés aux représentants de quarante-six États Membres satisfont pleinement aux conditions prévues à l'article 23 du règlement intérieur de l'Assemblée générale. Ces États Membres sont les suivants :

Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, France, Grèce, Haïti, Honduras, Islande, Iran, Liberia, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Siam, Suède, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union Birmane, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie.

Les représentants des Gouvernements des États Membres suivants ont présenté des pouvoirs provisoires, qui leur ont été conférés par

Bolivia, Ecuador, Guatemala, India, Iraq, Lebanon, Nicaragua, Panama, Peru, Syria, Turkey, and the Union of Soviet Socialist Republics. The Committee would have an opportunity of examining, in the original, the credentials of the representatives of those Governments which, for the time being, had submitted provisional credentials. The Committee proposed that, until then, the representatives of those countries be authorised to take their seats with the same rights as all the other representatives.

The report was adopted.

13. Notification by the Secretary-General under Article 12, paragraph 2, of the Charter (A/649)

The PRESIDENT read the relevant paragraph of the Charter and informed the members of the General Assembly that the notification had been circulated for their information in document A/649.

14. Opening of the general debate

General ROMULO (Philippines) stated that, whereas for the past several weeks the city of Berlin had been the focus of men's fears, at its opening and for the duration of the session of the General Assembly, the city of Paris would be the centre of men's hopes.

The meeting coincided with a turning point in history. The United Nations was called upon to help decide the momentous issues of the present day : whether there would be war or peace ; whether men would live in greater freedom or under increasing regimentation ; whether nations would eventually unite into a single community of peoples under a world charter, or divide permanently into armed and hostile camps governed only by the predatory laws of the jungle.

Those, in essence, were the problems that confronted the peoples of the world. They involved the fate of every living man, woman and child as well as of generations yet unborn.

There was something supremely ironic and yet touching in the way in which events had persisted in demonstrating the world's need for the United Nations. Every international problem that had defied solution by individual States had brought before the United Nations, as to a court of last appeal — the problems of atomic energy, Greece, Iran, Egypt, South Africa, Korea,

télégramme : Bolivie, Équateur, Guatemala, Inde, Irak, Liban, Nicaragua, Panama, Pérou, Syrie, Turquie et Union des Républiques socialistes soviétiques. La Commission pourra prendre connaissance des documents originaux conférant les pouvoirs aux représentants des États Membres qui n'ont encore présenté que des pouvoirs provisoires. Elle propose que, entre temps, l'on permette aux représentants de ces pays de siéger au même titre que les autres représentants.

Le rapport est adopté.

13. Communication du Secrétaire général prévue au paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte (A/649)

Le PRÉSIDENT donne lecture du paragraphe en question de la Charte et informe les membres de l'Assemblée générale que la communication leur a été distribuée à titre d'information sous la cote A/649.

14. Ouverture de la discussion générale

Le général ROMULO (Philippines) déclare que les espoirs de l'humanité convergeront sur Paris dès l'ouverture et pour la durée de la session de l'Assemblée générale, alors que, au cours de ces dernières semaines, la ville de Berlin a été le centre des inquiétudes du monde.

La réunion a lieu à un moment critique de l'histoire. L'Organisation des Nations Unies est appelée à trancher les questions capitales de notre temps : sera-ce la guerre ou la paix ; les hommes vivront-ils plus libres ou seront-ils plus strictement enrégimentés ; les nations finiront-elles par s'unir en une seule communauté de peuples régie par une Charte universelle, ou resteront-elles divisées à jamais en camps armés hostiles gouvernés par les seules lois de la jungle.

Tels sont, en substance, les problèmes auxquels les peuples du monde doivent faire face. C'est de ces problèmes que dépend le sort de tout homme, femme ou enfant qui vivent en ce moment, aussi bien que le sort des générations à venir.

Il y a quelque chose de suprématiquement ironique et de troublant à la fois dans la persistance des événements à prouver que le monde a besoin de l'Organisation des Nations Unies. Tous les problèmes internationaux que les États n'ont pu résoudre à eux seuls ont été portés devant l'Organisation comme devant une cour suprême d'appel — les questions de

Indonesia, Kashmir, Palestine, Czechoslovakia, the former Italian colonies; and perhaps, before the adjournment of the session, the gravest and most difficult problem of all would come before it as well : the quarrel of the great Powers over Germany.

Inadequate as its efforts had often proved to be, hampered by indifference and sometimes by a deliberate intent to thwart its efforts, the United Nations yet remained mankind's chief and perhaps last hope for universal peace, freedom and security. It was an experience at once humbling and inspiring to realize that the United Nations represented, at the moment, the only force that could stand between the peoples of the world and the catastrophe that threatened to engulf them. General Romulo expressed the hope that this thought might guide and sustain them at the beginning of that crucial session of the General Assembly.

He said that war was the great over-riding problem. The danger was no longer remote or hypothetical. It was real, and it grew with every passing hour. War was on the march in Asia; it chafed angrily under the uneasy truce in Palestine; it stalked with iron tread the continent of Europe. The General Assembly was meeting under its shadow and could not ignore it, any more than it could ignore a time-bomb ticking away at its feet. Even as representatives deliberated on the problem of peace, some of the great Powers were arming and girding for war.

The General Assembly had no power to impose peace. But it did have the moral authority to demand it. General Romulo was sure he was speaking not only for his own nation but for the people of every other country as well when he said that they did not want war, that they considered it to be neither necessary nor inevitable and that they believed that the Powers directly concerned could avert it if they willed to do so.

No new formula for peace was needed. One was contained in the Charter, in which nations pledged «to... live together in peace... to unite our strength to maintain international peace and security, and to ensure, by the acceptance of principles and the institution of methods, that armed force shall not be used, save in the common interest...»

They possessed not only the formula but the rules and the procedures to make it work. It

l'énergie atomique, de la Grèce, de l'Iran, de l'Égypte, de l'Union Sud-Africaine, de la Corée, de l'Indonésie, du Cachemire, de la Palestine, de la Tchécoslovaquie, des anciennes colonies italiennes; et peut-être même, avant la clôture de la session de l'Assemblée, la question la plus grave et la plus complexe de toutes lui sera soumise : le différend entre les grandes Puissances à propos de l'Allemagne.

Bien que les efforts de l'Organisation des Nations Unies se soient souvent avérés insuffisants, gênés par l'indifférence des uns et parfois par la mauvaise volonté évidente des autres, c'est dans l'Organisation que l'humanité place encore son principal espoir — et peut-être le dernier — de paix, de liberté et de sécurité universelles. C'est une leçon d'humilité et un encouragement que de constater que l'Organisation des Nations Unies représente actuellement la seule force capable d'épargner aux peuples du monde la catastrophe qui menace de les engloutir. Le général Romulo espère que cette pensée les guidera et les aidera dès l'ouverture de cette session décisive de l'Assemblée générale.

Il déclare que la guerre est le grand problème, le problème suprême. Le danger n'est plus lointain ni virtuel. Il est réel et croît à chaque instant. La guerre est en marche en Asie; en Palestine, elle gronde et menace, mal contenue par une trêve incertaine; on entend son pas pesant sur le continent européen. L'Assemblée générale se réunit sous son signe; elle ne peut l'ignorer, pas plus qu'elle ne pourrait ignorer la présence d'une bombe à retardement dont elle entendrait le tic-tac à ses pieds. Au moment même où les représentants délibèrent sur les problèmes de la paix, certaines grandes Puissances s'arment et se préparent pour la guerre.

L'Assemblée générale n'a pas le pouvoir d'imposer la paix; mais elle a assez d'autorité morale pour exiger la paix. Le général Romulo est certain de parler non seulement au nom de son pays, mais aussi au nom des autres peuples, lorsqu'il déclare que l'on ne veut pas la guerre, qu'on ne la considère pas comme nécessaire ni inévitable, et que l'on croit que les Puissances directement intéressées peuvent l'éviter si elles le veulent.

Aucune formule nouvelle n'est nécessaire pour établir la paix. La Charte en contient une par laquelle les pays s'engagent «à vivre en paix l'un avec l'autre... à unir leurs forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun...»

Les nations disposent, non seulement d'une formule adéquate, mais également des règles

was the resolution, the will to implement it, that was lacking.

The Philippine delegation was calling upon the great Powers to make a fresh and determined effort not only to resolve their present quarrels without recourse to arms but to find some means whereby they could live in peace long enough to give mankind a chance to build, through the United Nations, stronger safeguards for the security and well-being of all. It made this plea for their sake as much as for that of the small nations. War would solve nothing; it could only destroy everything of value. Such was the destructive power of modern weapons that to lose the peace at the present time would be to risk losing all.

The small nations, for their part, could help to avert war by pooling their strength and wielding their collective influence as a third force dedicated to the cause of peace. Less involved than the great Powers in the snares of the grim struggle for the political and economic mastery of the world, the small nations were in a better position to represent the true will and the real interests of mankind. The Philippine delegation called upon the small nations to close their ranks and present a solid front against any attempt to undermine the peace.

The past three years had witnessed the growth, within the United Nations, of a healthy tendency on the part of the small countries to act in conformity with those objectives. The time had come for them to assert themselves more completely, to oppose any scheme or manoeuvre which would serve the interests of any single State or group of States at the expense of others, to act for the common good whenever the occasion demanded or the opportunity arose.

The conscience of the world deserved a stronger voice than that which had spoken for it during the past three years. He wished that the small nations, speaking in unison, might be that voice. The mute millions, the common people of the world, expendable in war, forgotten in peace, cried out for a true and steadfast champion; the small nations, acting in concert, could be the advocate of their cause and the guardians of their welfare.

The great Powers, their hands tied by the inexorable demands of power politics, had been unable to make the peace. The sum total

et méthodes nécessaires pour l'appliquer. Ce qui manque, c'est la résolution, la volonté de la mettre en œuvre.

La délégation des Philippines invite les grandes Puissances à faire une fois de plus un effort résolu non seulement en vue de résoudre leurs différends actuels sans recourir aux armes, mais aussi en vue de rechercher le moyen de vivre en paix assez longtemps pour que l'humanité puisse établir, par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies, de plus solides garanties de sécurité et de bien-être pour tous. La délégation des Philippines fait cet appel autant dans l'intérêt des grandes Puissances que dans celui des petites nations. La guerre ne résoudra rien; elle ne pourra que détruire toutes les valeurs. La puissance de destruction des armes modernes est telle que perdre la paix aujourd'hui ce serait risquer de perdre tout.

Les petites nations, de leur côté, peuvent contribuer à écarter la guerre en réunissant toutes leurs forces et en mettant leur influence collective au service de la paix. Moins engagées que ne le sont les grandes Puissances dans la lutte sournoise et acharnée que mènent celles-ci pour conquérir la domination politique et économique du monde, les petites nations sont mieux à même de représenter la véritable volonté et les intérêts réels de l'humanité. La délégation des Philippines invite les petites nations à serrer leurs rangs et à opposer un front solide à toute menace dirigée contre la paix.

Les trois dernières années ont vu se développer, à l'intérieur de l'Organisation des Nations Unies, une tendance fort saine, de la part des petites nations, à agir dans ce sens. Le temps est venu pour les petites nations de s'affirmer davantage, de s'opposer à tout plan ou à toute manoeuvre qui servirait les intérêts d'un seul État ou groupe d'États aux dépens des autres, et d'agir pour le bien commun chaque fois que les circonstances l'exigent ou que l'occasion se présente.

La conscience du monde doit pouvoir s'exprimer d'une voix plus forte que celle qui se fait entendre depuis trois ans. Le représentant des Philippines souhaite que les petites nations, à l'unisson, fassent entendre cette voix. Les millions d'hommes qui vivent dans le monde et qui ne peuvent s'exprimer, ces hommes que l'on utilise dans la guerre, que l'on oublie dans la paix, réclament un champion fidèle et constant; les petites nations, agissant de concert, peuvent se faire les avocats de leur propre cause et les gardiens de leur propre bonheur.

Les grandes nations, les mains liées par les exigences inexorables de la politique de puissance, n'ont pu jusqu'ici établir la paix. Tous

of their achievements was a political stalemate, a precarious balance between the possibility of peace and the prospect of war. It might be that the small nations, in using their moral power wisely, putting all the weight of their combined influence against war, might yet tip the balance on the side of peace.

One of the saddest chapters in the United Nations record of the past three years or more, was that which recounted the long and fruitless efforts to devise a universally acceptable formula for the organization of a United Nations police force, the regulation of armaments, and the control of atomic energy. The Security Council, charged with the task of drawing up plans in these three vital fields, had admitted the futility of its endeavours up to the present time.

The absence of a United Nations police force had but recently resulted in a tragedy that had shocked the conscience of the world. That grievous incident had served to dramatize the danger that was inherent in a situation wherein the United Nations had assumed responsibility for resolving conflicts while possessing no real authority to implement its decisions. Yet that deficiency sprang not from the Charter itself, since the latter provided measures of implementation as clearly and adequately as it set forth functions and objectives. It sprang rather from the habit of pursuing the line of least resistance leading to the partial and half-hearted application of a fundamental law; for, as it was easier to recommend a course of action than to resolve upon its execution, so had it been easier, for instance, to observe Article 39 than to apply Article 43 of the Charter.

On the question of atomic energy, the Philippine representative found the stalemate complete. The one Power which at present was in full possession of the secret of the atomic bomb had generously agreed to surrender its monopoly on the sole condition that there must first be established a system of international inspection and control. That reasonable proposal, which was nothing less than an act of supreme renunciation, had met with the counter-proposal that all existing atomic weapons should first be outlawed and destroyed before any plan of establishing a control organ with limited powers of inspection could be considered at all.

leurs efforts n'ont abouti qu'à une impasse, à un équilibre précaire entre les possibilités de paix et les menaces de guerre. Les petites nations, si elles usaient avec sagesse de leur pouvoir moral, si elles faisaient usage de toute leur influence combinée pour prévenir la guerre, pourraient peut-être encore faire pencher la balance en faveur de la paix.

L'un des chapitres les plus affligeants de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies depuis plus de trois ans est celui qui relate les longs et stériles efforts déployés par celle-ci pour mettre sur pied une formule acceptable pour tous, tendant à organiser une force de police internationale, à réglementer les armements et à contrôler l'énergie atomique. Le Conseil de sécurité, à qui incombe la tâche de dresser des plans concernant ces trois questions vitales, a reconnu que ses efforts étaient restés vains jusqu'à ce jour.

L'absence d'une force de police internationale a, tout récemment encore, amené une tragédie qui a bouleversé la conscience du monde entier. Ce terrible incident a mis en lumière le danger inhérent à une situation dans laquelle l'Organisation des Nations Unies a pris sur elle de résoudre des conflits sans posséder d'autorité réelle pour faire exécuter ses décisions. Pourtant, cette carence ne découle pas de la Charte elle-même, puisque ladite Charte prévoit les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ses principes de manière aussi claire et aussi pertinente qu'elle définit ses fonctions et ses objectifs. Cette carence découle plutôt de l'habitude qu'ont prise certains de suivre la ligne de moindre résistance et d'appliquer ainsi les principes fondamentaux de la Charte avec partialité et réticence; car, de même qu'il est plus facile de recommander certaines mesures que de décider des moyens de les mettre à exécution, de même il a été plus facile, par exemple, d'observer l'Article 39 que d'appliquer l'Article 43 de la Charte.

En ce qui concerne l'énergie atomique, le représentant des Philippines constate que l'Organisation des Nations Unies est dans une impasse. La seule Puissance qui, aujourd'hui, soit en pleine possession du secret de la bombe atomique a généreusement accepté d'abandonner son monopole, à la seule condition que soit tout d'abord établi un système d'inspection et de contrôle internationaux. Cette proposition, raisonnable, et dont le moins qu'on en puisse dire est qu'elle manifeste un esprit de suprême renonciation, s'est heurtée à une contre-proposition demandant la mise hors la loi et la destruction de toutes les armes atomiques existantes, avant même que soit étudié tout plan destiné à établir un organe de contrôle doté de pouvoirs d'inspection restreints.

Those two utterly contradictory proposals spoke for themselves. Looking upon their respective merits, one was moved to make the candid observation that there was certainly a far greater measure of sincerity in that Power which, having the bomb, was prepared to lose an enormous advantage under the terms of its own proposal so as to establish an international authority with adequate powers of inspection and control. On the other hand, there could be grave doubts regarding the sincerity of any Power which, not being in possession of the bomb, desired merely to bind the hands of its possessor while leaving its own free to discover the secret of its manufacture behind the screen of an international convention and an ineffectual system of control and inspection.

Negotiations were at a standstill. Was the General Assembly prepared to admit total failure in that all-important phase of the United Nations' master-plan for peace?

It had been said that no substantial progress could be achieved in the areas where there existed major conflicts of power unless a genuine political settlement was first reached between East and West. It was said furthermore that such a settlement could only be reached in an atmosphere of mutual confidence that would lend itself to honest and fruitful negotiations.

That vicious circle must be broken somewhere. A fresh start must be made. The great Powers must be called upon to put resolutely behind them the dangerous methods of challenge and reprisal and to return to the saner methods of negotiation and compromise. If it seemed ignoble to step down from the high plane of undeviating principle, it should be remembered that agreement upon the humbler plane of negotiation had often in the past given the world long periods of relative stability. Such a period was needed now to enable the United Nations to lay the foundations of a just and durable peace.

Peace, he repeated, was their paramount concern. But the problem of peace was inseparable from the problem of freedom. And freedom, too, was under attack in many parts of the world, sometimes openly and brutally by external forces, more often insidiously by the slow, undermining action of internal decay.

To meet this dual danger, the United Nations must act promptly and decisively on two levels. It must deal uncompromisingly with every threat to, or violation of freedom. At the same

Ces deux propositions absolument contradictoires se passent de commentaires. En examinant le fond de ces deux propositions, on est amené tout naturellement à remarquer qu'il y a certainement beaucoup plus de sincérité du côté de la Puissance qui, possédant la bombe, accepterait de perdre un immense avantage aux termes de sa propre proposition, laquelle tend à constituer une autorité internationale munie de pouvoirs adéquats d'inspection et de contrôle. D'autre part, on peut émettre des doutes sérieux sur la sincérité de toute Puissance qui, n'étant pas en possession de la bombe, cherche tout simplement à paralyser celui qui la possède, tout en restant elle-même libre de découvrir le secret de sa fabrication, derrière l'écran d'une convention internationale et d'un système inefficace de contrôle et d'inspection.

Les négociations sont arrivées à un point mort. L'Assemblée générale est-elle décidée à accepter un échec total dans le domaine essentiel du programme de paix de l'Organisation des Nations Unies?

Il est impossible, a-t-on dit, de réaliser des progrès sensibles dans les zones où les Puissances s'affrontent, à moins que l'on n'aboutisse tout d'abord à un règlement sans équivoque de la situation politique entre l'Est et l'Ouest. On a ajouté qu'il n'est possible d'aboutir à un règlement de ce genre que dans une atmosphère de confiance mutuelle, favorable à la poursuite de négociations honnêtes et profitables.

Ce cercle vicieux doit être brisé. Un nouveau départ est nécessaire. Il faut inviter les grandes Puissances à abandonner résolument les méthodes dangereuses de défi et de représailles pour revenir aux méthodes plus saines de négociations et de compromis. Il peut sembler honteux d'abandonner le plan levé des principes immuables; qu'on se souvienne pourtant que des accords conclus sur le plan plus humble des négociations ont souvent apporté au monde de longues périodes de stabilité relative. Une période comme celle-là permettrait à l'Organisation des Nations Unies de jeter les fondations d'une paix juste et durable.

Le problème de la paix, rappelle le représentant des Philippines, constitue la préoccupation essentielle de l'Organisation des Nations Unies. Mais ce problème est inséparable de celui de la liberté; et la liberté, elle aussi, est battue en brèche de toutes parts, parfois soumise à l'attaque ouverte et brutale de forces extérieures, plus souvent minée par une lente décomposition intérieure.

Pour faire face à ce double danger, l'Organisation des Nations Unies doit agir avec rapidité et décision sur des questions se classant en deux catégories. Elle doit statuer sans compromis

time, it must foster and carry through all the activities directed at the correction of the deep-seated social, economic and political maladjustments that made a mockery of the principles of liberty and equality. In the first category General Romulo would give first importance to the problems of Indonesia, Greece and Korea, and the questions concerning Trust and Non-Self-Governing Territories. In the second category, he would include all the work of the Economic and Social Council, particularly in the field of human rights, freedom of information, genocide and the prevention of discrimination against minorities; the cultural and social welfare projects; the plans of the various economic commissions for regional economic development; and the promotion of international trade.

The Economic and Social Council had done much useful work in laying the foundation for economic security, social stability, and enduring peace. The criticism might be levelled against the Council that it was trying to do too much, but it could not be accused of inaction or futility. Though it might well be necessary to trim the tropical proliferation of the Council's activities in the hope of a more abundant harvest of results, it would be most unwise to try to reduce its authority or otherwise hamper its operation and render it ineffectual.

The Economic and Social Council had demonstrated that social and economic security, without which freedom was illusory and peace could not long endure, were world problems which could be solved only by international action. Through the rapid progress of its work, it had far outpaced the development of political stability in the world and thereby created a situation wherein the pattern of universal peace, prosperity and freedom was now virtually complete even while the great Powers were still debating whether to let humanity live or die.

Through the Commission on Human Rights and the Conference on Freedom of Information, progress had been made in defining and enlarging the scope of the rights and freedom of man. The text of a proposed declaration of human rights and various conventions and resolutions guaranteeing freedom of information were awaiting final action by the General Assembly. They constituted a vital portion of the pattern of peace and freedom the validity of which did not depend on the conflicts and prejudices of the moment. They called for

sur toute menace à la liberté et toute violation de la liberté. En même temps, elle doit encourager et faire triompher tous les efforts qui visent à corriger les profonds déséquilibres sociaux, économiques et politiques qui rendent dérisoires les principes de liberté et d'égalité. Dans la première catégorie, le général Romulo donnerait une importance toute particulière aux problèmes de l'Indonésie, de la Grèce et de la Corée, et aux questions qui concernent les Territoires sous tutelle et les territoires non autonomes. Dans la seconde catégorie, le représentant des Philippines ferait entrer toute l'œuvre du Conseil économique et social, particulièrement en ce qui concerne les droits de l'homme, la liberté de l'information, le génocide et la protection des minorités contre toutes mesures discriminatoires; les études culturelles et celles tendant à l'amélioration des conditions sociales; les plans des différentes commissions économiques pour le développement économique régional; enfin les efforts en vue de favoriser le commerce international.

Le Conseil économique et social a accompli une œuvre très utile en posant les fondements de la sécurité économique, de la stabilité sociale et d'une paix durable. On peut reprocher au Conseil de vouloir trop embrasser, mais on ne peut l'accuser ni d'inaction ni de futilité. Quoiqu'il puisse devenir nécessaire d'élaguer l'exubérance tropicale des activités du Conseil, dans l'espoir d'obtenir une moisson plus abondante en résultats, il serait très imprudent d'essayer de réduire son autorité, de gêner son fonctionnement et de le rendre inopérant.

Le Conseil économique et social a démontré que la sécurité sociale et économique, sans laquelle toute liberté est illusoire et toute paix éphémère, constitue un problème de portée mondiale qui ne peut être résolu que sur le plan international. Son rythme de travail a été plus rapide que le développement de la stabilité politique dans le monde et on en est arrivé à avoir ainsi, presque complet, un plan d'ensemble pour la paix, la prospérité et la liberté universelles, alors que les grandes Puissances se demandent encore si elles vont laisser l'humanité vivre ou mourir.

La Commission des droits de l'homme et la Conférence sur la liberté de l'information ont permis de réaliser des progrès en définissant et en amplifiant la portée des droits et des libertés de l'homme. Le projet de déclaration des droits de l'homme ainsi que diverses conventions et résolutions garantissant la liberté de l'information doivent encore faire l'objet de décisions définitives de la part de l'Assemblée générale. Ces documents constituent une partie capitale de l'ensemble des mesures pour la paix et la liberté, ensemble dont la valeur

immediate action, and on no pretext whatever should they be made to await a prior political settlement. Though fear and suspicion might tarry awhile, the forward march of humanity towards freedom as an end desirable in itself must remain unimpeded.

Another bright page in the United Nations record of the past two years was that which dealt with the evolution of the principle of trusteeship for the backward areas of the world. The Trusteeship Council represented a body which had demonstrated its fidelity to a new revolutionary concept : the principle that the welfare of the inhabitants of the territories was the collective responsibility of the international community. The reports of the Administering Authorities had been examined and their policies subjected to the most rigorous scrutiny. Petitions from the inhabitants had been considered and visiting missions organized. The steady progress of the trusteeship system under the supervision of the Trusteeship Council represented a high-water mark of political morality in the modern world.

General Romulo recalled that that progress had not been achieved without a struggle, a struggle which began at San Francisco and was still continuing. It might be supposed that a tendency to place all Non-Self-Governing Territories under the trusteeship system would be the logical consequence of the evolving principle and practice of trusteeship. But, as everyone was aware, a reaction had begun to set in and there was now a contrary tendency to annex former mandated territories or to convert them into colonies.

The General Assembly had more than once categorically indicated its opposition to this regressive tendency. The Philippine representative said he would never encourage or permit such designs to prosper.

At the present time, many Non-Self-Governing Territories in Asia and the Far East were torn by political turmoil and violence. The Governments against which those risings were directed were under strong temptation to brand them all as foreign-inspired and thus discredit them and justify the ruthless use of force. There was undoubtedly some truth in the accusation. To condemn them all on that account, however, would be an unfair and dangerous over-simplification. They were nearly always motivated by legitimate grievances or aspirations, includ-

propre ne dépend pas des conflits ni des préventions du moment. Ils exigent que des mesures soient prises immédiatement et ne doivent, sous aucun prétexte, attendre qu'interviennent au préalable des solutions sur le plan politique. La crainte et la méfiance peuvent subsister pendant un certain temps, mais l'humanité doit poursuivre sans obstacle sa marche en avant vers la liberté considérée comme une fin désirable en soi.

Une autre page glorieuse de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies au cours de ces deux dernières années est celle qui traite de l'évolution du principe de tutelle appliqué aux régions insuffisamment développées du monde. Nous possédons dans le Conseil de tutelle un organisme qui a donné des preuves de fidélité envers un concept nouveau et révolutionnaire : le principe que le bien-être des habitants des territoires est placé sous la responsabilité collective de la communauté internationale. On a examiné les rapports des Autorités chargées de l'administration et soumis leurs lignes de conduite à l'examen le plus rigoureux. On a pris en considération les pétitions des habitants et organis des missions de visite. Les progrès continus du régime de tutelle, sous le contrôle du Conseil de tutelle, représentent bien une élévation du niveau moral du monde moderne en matière de politique.

Le général Romulo rappelle que ces progrès ne se sont pas réalisés sans lutte; cette lutte, commencée à San-Francisco, se poursuit encore. On pourrait croire que l'évolution du principe et de son application tendrait logiquement à placer sous le régime de tutelle tous les territoires non autonomes. Mais une réaction bien connue de tous a commencé à se dessiner et on a maintenant tendance, au contraire, à annexer d'anciens territoires sous mandat ou à les transformer en colonies.

L'Assemblée générale a plus d'une fois fait savoir, en termes catégoriques, qu'elle s'opposait à cette tendance rétrograde. Le représentant des Philippines est convaincu qu'elle n'encouragera pas ce dessein et ne lui permettra pas de se développer.

De nombreux territoires non autonomes d'Asie et d'Extrême-Orient sont aujourd'hui déchirés par de violents troubles politiques. Les Gouvernements en butte à ces soulèvements sont fortement tentés de les stigmatiser tous comme étant d'inspiration étrangère et, partant, de les discrediter et de justifier le recours impitoyable à la force. Cette accusation contient sans nul doute une part de vérité. Condamner tous ces soulèvements sur cette base serait pourtant une solution inéquitable et dangereusement simpliste. Ils sont presque toujours provoqués

ing political independence and social and economic changes, which could have been met by the institution of judicious reforms.

It was not an easy matter to apportion responsibility for these violent upheavals. Chapter XI of the Charter set forth the pattern of just and enlightened treatment for the inhabitants of Non-Self-Governing Territories. To the extent that those peoples were wilfully denied such treatment, the metropolitan Powers must assume responsibility for the violence and for their defection from the democratic fold. But to the extent that those peoples might have allowed themselves to be misled by the illusory promises of an anti-democratic ideology and to become the tools of a foreign Power seeking its own selfish ends, they alone were to blame for their tragic misfortunes.

The true goal of all dependent peoples was freedom and not enslavement by a new master.

The last war had brought about a revolution in values. In the darkest days of the struggle, when it had seemed as though the sun of freedom might go down to shine no more upon this earth, a new concept of the relations between men and among nations had taken shape. As the enemy's attacks had already forced them to act, confronted by a common danger, the peoples of the United Nations began to think and plan on a global scale and in terms of the enduring welfare of mankind.

Greater and more significant than any military victory was this liberation and enlargement of the human spirit. The hour of travail that had seen the death of millions and the devastation of wide areas of the world witnessed also the birth of new hope for a life of greater freedom and security for all peoples.

Idealism had played its part in the creation of the United Nations. But the decisive factor had been the realization that peace could no longer rest securely on the old foundations. A new order of international relations had to be established. Events had demonstrated again and again that the requirements of peace, economic security, cultural progress and social stability held the nations in bonds of interdependence which political cleavage could not sunder without disastrous consequences. Every international crisis, every act of aggression,

par des griefs ou des aspirations légitimes, notamment l'indépendance politique et l'obtention de réformes économiques et sociales, aspirations que l'institution de réformes judicieuses aurait pu satisfaire.

Il n'est guère facile de déterminer la responsabilité de ces violents bouleversements. Le Chapitre XI de la Charte définit un modèle de traitement équitable et éclairé des habitants des territoires non autonomes. Dans la mesure où ces peuples se voient refuser volontairement un tel traitement, les Puissances métropolitaines doivent assumer la responsabilité des actes de violence et des mesures qu'elles ont prises sans tenir compte des principes démocratiques. Mais lorsque ces peuples ont pu se laisser égarer par les promesses illusoires d'une idéologie antidémocratique et devenir ainsi les outils d'une Puissance étrangère poursuivant ses seules fins égoïstes, eux seuls sont à blâmer pour leurs tragiques malheurs.

Le vrai but de tous les peuples non indépendants est la liberté et non l'esclavage sous un nouveau maître.

La dernière guerre a entraîné une révolution dans les valeurs. Aux jours les plus sombres de la lutte, alors que le soleil de la liberté semblait devoir disparaître à jamais, une nouvelle conception des rapports entre les hommes et les nations a pris forme. En face d'un danger commun, à l'instar des mesures qu'ils avaient été contraints de prendre devant les attaques de l'ennemi, les peuples des Nations Unies commencèrent à penser et à élaborer des plans, à l'échelle mondiale et en fonction du bien-être permanent de l'humanité.

Cette libération et ce développement de l'esprit humain ont été plus grands et plus importants qu'aucune victoire militaire. Les douleurs causées par la mort de millions de personnes et par la dévastation de vastes territoires ont été accompagnées par la naissance d'une nouvelle espérance, d'une aspiration à une liberté et à une sécurité accrues pour tous les peuples.

Certes, l'idéalisme a joué un rôle dans la création de l'Organisation des Nations Unies, mais le facteur décisif a été la réalisation du fait que la paix ne pouvait plus reposer en sécurité sur les fondements qui existaient précédemment. Un nouvel ordre devait être établi dans les relations internationales. Les événements ont démontré, à maintes reprises, que le besoin de paix, de sécurité économique, de progrès culturel et de stabilité sociale établit entre les nations des liens d'interdépendance que la scission politique ne peut séparer sans entraîner de désastreuses conséquences. Chaque crise internationale, chaque acte d'agression, chaque cas d'oppression ou d'injustice ne sert qu'à

every case of oppression or injustice but served to dramatize the need for a new order based upon enforceable world law.

General Romulo felt that that must remain the goal of the United Nations. If it seemed remote and inaccessible, that was not due to a lack of good-will but with the circumstances which for the moment had disturbed their vision and concealed it from view. All that humanity needed, all that it asked for, was that the ominous cloud be lifted, that it be given a little time to take its bearings and work out its own salvation, and the chance to live.

The General Assembly had not the power to grant this boon, but it had the moral authority to demand it of those who had the power to do so.

General Romulo therefore urged that, in the course of the deliberations, it should be made unmistakably clear that that was the purpose of those who spoke for peoples whose innermost desire was peace.

Mr. MARSHALL (United States of America) after expressing satisfaction that the Assembly was meeting in Paris, recalled that France had, through the centuries, nourished the arts and sciences for the enrichment of all mankind, and that its citizens had striven persistently to expand freedom for the individual. It was entirely fitting that the General Assembly, meeting in France, which had fired the hearts of men with the Declaration of the Rights of Man in 1789, should consider in 1948 the approval of a new Declaration of Human Rights for free men in a free world.

Not only was it appropriate that Members should re-affirm their respect for the human rights and fundamental freedoms but they should renew their determination to develop and protect those rights and freedoms. Freedom of thought, conscience and religion, freedom of opinion and expression, freedom from arbitrary arrest and detention, the right of a people to choose their own government, to take part in its work, and, if they became dissatisfied with it to change it, the obligation of Governments to act through law, those were some of the elements that combined to give dignity and worth to the individual.

The Charter of the United Nations reflected those concepts and expressly provided for the promotion and protection of the rights of man as well as for the rights of nations. That was no accident, for, in the modern world, the association of free men within a free State was based upon the obligation of citizens to respect the

faire ressortir encore davantage les besoins d'un ordre nouveau fondé sur une loi mondiale immédiatement exécutoire.

Le général Romulo estime que tel doit demeurer le but des Nations Unies. S'il semble éloigné et inaccessible à l'heure présente, ce n'est pas par manque de bonne volonté, mais c'est en raison des circonstances qui, pour l'instant, le dissimulent à la vue des hommes. Tout ce dont l'humanité a besoin, tout ce qu'elle demande, c'est que ce sinistre nuage se lève, qu'un peu de temps lui soit donné pour faire le point et élaborer son propre salut, que lui soit accordée la possibilité de vivre.

L'Assemblée générale n'a pas le pouvoir d'octroyer ce bienfait, mais elle a l'autorité morale pour l'exiger de ceux qui ont ce pouvoir.

Le général Romulo insiste donc pour que, au cours des débats de l'Assemblée, l'on mette en évidence sans aucune équivoque que c'est là le but de ceux qui parlent au nom des peuples dont le suprême désir est la paix.

M. MARSHALL (États-Unis d'Amérique) est heureux que l'Assemblée générale se réunisse à Paris; il rappelle que, à travers les siècles, la France a cultivé les arts et les sciences, enrichissant ainsi l'humanité tout entière; et que les Français se sont systématiquement efforcés de développer la liberté de l'individu. En 1789, la France a embrasé le cœur de l'humanité en lui donnant la Déclaration des droits de l'homme; il est donc tout à fait approprié que l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie dans ce même pays, envisage en 1948, l'adoption d'une nouvelle Déclaration des droits de l'homme, convenant à des hommes libres vivant dans un monde libre.

Il convient donc aux États Membres non seulement de réaffirmer ici leur respect pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales, mais de s'attacher avec une vigueur accrue à développer et à protéger ces droits et ces libertés. La liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'opinion et d'expression, les garanties contre l'arrestation et la détention arbitraires, le droit des peuples à choisir leur propre Gouvernement, à participer à ses travaux et à le modifier s'ils en sont mécontents, l'obligation pour les Gouvernements d'agir conformément aux lois, tels sont quelques-uns des éléments qui concourent à donner à l'individu sa valeur et sa dignité.

Si la Charte des Nations Unies reflète ces idées et prévoit expressément le développement et la protection des droits de l'homme ainsi que de ceux des nations, cela n'est point fortuit. En effet, dans le monde d'aujourd'hui, l'association d'hommes libres dans un État libre se fonde sur l'obligation qu'ont les hommes de

rights of their fellow citizens. The association of free nations in a free world was based upon the obligation of all States to respect the rights of other nations.

Systematic and deliberate denials of basic human rights lay at the root of most of the world's troubles and threatened the work of the United Nations. It was not only fundamentally wrong that millions of men and women lived in daily terror of secret police, subject to seizure, imprisonment or forced labour without just cause and without fair trial, but those wrongs had repercussions in the community of nations. Governments which systematically disregarded the rights of their own people were not likely to respect the rights of other nations and other people, and were likely to seek their objectives by coercion and force in the international field.

The maintenance of those rights and freedoms depended upon adherence to the abiding principles of justice and morality embodied in the rule of law. It would therefore always be true that those Members of the United Nations which strove with sincerity of purpose to live by the Charter, and to conform to the principles of justice and law proclaimed by that Charter, would be those which were genuinely dedicated to the preservation of the dignity and integrity of the individual.

Mr. Marshall urged that the General Assembly, at its third regular session, should approve by an overwhelming majority the Declaration of Human Rights as a standard of conduct for all; and that Members of the United Nations, conscious of their own shortcomings and imperfections, should join their efforts in good faith to live up to that high standard.

The aspirations of Members of the United Nations must take into account man's practical needs: improved living and working conditions, better health, economic and social advancement for all, and the social responsibilities which those entailed. The United Nations was pledged in the Charter to promote higher standards of living, full employment, and conditions of economic and social progress and development.

The Secretary-General had devoted a considerable part of his annual report¹ to the nature

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly*, Supplement No. 1.

respecter les droits de leurs concitoyens. De même, le groupement de nations libres dans un monde libre se fonde sur l'obligation qu'ont tous les États de respecter les droits des autres peuples.

La plupart des difficultés sont dues à la dénégaration systématique et délibérée des droits fondamentaux de l'homme, qui constituent une menace à l'œuvre des Nations Unies. Non seulement il est essentiellement injuste que des millions d'hommes et de femmes vivent dans la terreur quotidienne de la police secrète, soient à la merci de l'arrestation, de l'emprisonnement ou des travaux forcés, cela sans fondement ni jugement équitables, mais ces injustices ont des répercussions dans la communauté des nations. Les Gouvernements qui négligent d'une façon systématique les droits de leurs propres peuples ne sont guère enclins à respecter les droits d'autres nations et d'autres peuples et sont tentés de recourir à la contrainte et à la force pour atteindre leurs objectifs dans le domaine international.

Le maintien de ces droits et de ces libertés est subordonné au respect des principes immuables de la justice et de la moralité qui forment la substance même du droit et de la légalité. C'est pourquoi les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui s'efforcent en toute sincérité de se conformer à la Charte et aux principes de la justice et du droit qui y sont énoncés seront toujours les États qui sont véritablement attachés au maintien de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.

M. Marshall exhorte l'Assemblée générale à approuver par une majorité écrasante, au cours de sa troisième session ordinaire, la Déclaration des droits de l'homme comme une norme valable pour tous, et il invite les États Membres conscients de leurs propres défauts et imperfections à joindre leurs efforts, en toute bonne foi, afin que leur conduite soit digne de l'idéal élevé que proclame cette Déclaration.

Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent tenir compte des besoins pratiques de l'homme — meilleures conditions de vie et de travail, amélioration de la santé publique, progrès économique et social pour tous, avec les responsabilités d'ordre social qui en découlent. Les Nations Unies se sont engagées aux termes de la Charte à favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et à instaurer les conditions nécessaires au progrès et au développement dans l'ordre économique et social.

Le Secrétaire général a consacré une bonne partie de son rapport annuel¹ à exposer la

¹ Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale*, supplément n° 1.

of the progress made thus far in that field. It was evident from the record that everyone could be encouraged by what was being done. The United Nations was directly engaged in efforts to alleviate the social and economic disorder and destruction resulting from the war. The International Refugee Organization was giving assistance to displaced persons. The International Children's Emergency Fund was providing emergency aid to children and mothers over wide areas. As a part of the United Nations' efforts to increase productivity by applying new and advanced techniques, the Food and Agriculture Organization was broadening the use of improved seeds and fertilizers. The tuberculosis project jointly sponsored by the World Health Organization and the International Children's Emergency Fund represented another example of the constructive work of the Organization.

Through the United Nations, Members were seeking to combine their efforts to promote international trade, to solve the difficulties of foreign exchange, to facilitate the voluntary migration of peoples, and to increase the flow of information and ideas across national boundaries. The Charter of the International Trade Organization would establish procedures for expanding multilateral trade, with the goal of raising living standards and maintaining full employment. The Conference on Freedom of Information had been responsible for three conventions now before the Assembly which embodied principles and procedures for expanding the exchange of information. It was to be hoped that the Assembly would give those conventions thoughtful and favourable consideration.

Mr. Marshall stated that while the United Nations and its related agencies were increasingly helpful in the economic and social field, primary responsibility for improving standards of living would continue to rest with the Governments and peoples themselves. International organizations could not take the place of national and personal effort, or of local initiative and individual imagination. International action could not replace self-help nor could there be a move toward general co-operation without maximum mutual help among close neighbours.

nature du progrès accompli en ce domaine. Il ressort clairement des faits que les résultats obtenus sont encourageants pour tous. L'Organisation des Nations Unies s'efforce, par une action directe, de porter remède au désordre économique et social et aux destructions qui résultent de la guerre. L'Organisation internationale pour les réfugiés prête son concours aux personnes déplacées. Le Fonds international de secours à l'enfance fournit, en de vastes régions, des secours d'urgence aux enfants et aux mères. Dans le cadre des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en vue d'augmenter la production par l'introduction des nouvelles techniques modernes, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture vulgarise l'emploi des semences sélectionnées et des engrais. Le projet relatif à la tuberculose, placé sous l'égide à la fois de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds international de secours à l'enfance, fournit un autre exemple de l'œuvre constructive des Nations Unies.

Par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies, les États Membres cherchent à coordonner leurs efforts en vue de favoriser le commerce international, de surmonter les difficultés du change, de faciliter la migration volontaire des peuples et d'intensifier les échanges d'informations et d'idées à travers les frontières nationales. La Charte de l'Organisation internationale du commerce établira des méthodes destinées à favoriser les échanges commerciaux plurilatéraux, afin d'améliorer les conditions de vie et de maintenir le plein emploi. La Conférence sur la liberté de l'information a élaboré trois projets de conventions qui sont maintenant soumis à cette Assemblée et qui contiennent les principes et les méthodes destinés à intensifier l'échange des informations. Il faut espérer que l'Assemblée examinera ces projets de conventions avec attention et qu'elle leur réservera un accueil favorable.

M. Marshall déclare que, si l'Organisation des Nations Unies et ses institutions connexes apportent un concours utile et qui va croissant dans le domaine économique et social, ce sont néanmoins les Gouvernements et les peuples eux-mêmes qui devront continuer à assumer la responsabilité principale de l'amélioration des conditions de vie. Des organisations internationales ne sauraient se substituer à l'effort national et personnel pas plus qu'à l'initiative locale et à l'imagination individuelle. L'action internationale ne peut remplacer l'effort personnel, tout comme il ne peut y avoir de mouvement en vue d'une collaboration générale sans que soit développée au maximum l'assistance mutuelle entre proches voisins.

The United Nations was not intended to preclude co-operative action among groups of States for common purposes consistent with the Charter of the United Nations. It had been disappointing that efforts at economic recovery consistent with that concept had been actively opposed by some who seemed to fear the return of stability and confidence. Members must not be misled by those who, at the present time, in the name of revolutionary slogans, would prevent reconstruction and recovery or hold out illusions of future well-being at the price of starvation and disorder.

A year ago he had expressed the view to the General Assembly that a supreme effort was required from all if they were to succeed in breaking through the vicious circles of deepening political and economic crises. He believed that most members of the Organization had sought to make such an effort and that that was beginning to bring results.

Despite the co-operative action of most nations in rebuilding the peace and restoring well-being, tension during the past year had increased. The leaders of the other nations were creating a deep rift between their countries and the rest of the world community. That rift should not be allowed to widen any further and efforts to find a common ground should be redoubled. He referred Members to the Preamble of the Charter, to words that were solemnly written by the peoples of the United Nations while the tragedy of war was vividly stamped on their minds :

« We the peoples of the United Nations determined to save succeeding generations from the scourge of war... and for these ends to practice tolerance and live together in peace with one another as good neighbours... »

Three years later the United Nations was confronted with the need of saving not only succeeding generations, but its own.

The first purpose of the United Nations was to maintain international peace and security, and to that end all Members were pledged to settle their international disputes by peaceful means and in conformity with the principles of justice and international law.

Members were also pledged to seek an accommodation by which different cultures, different laws, different social and economic structures and different political systems could exist side by side without violence, subversion or intimidation.

L'Organisation des Nations Unies n'a pas été créée pour interdire toute action concertée entreprise par des groupes d'États en vue d'objectifs communs conformes à la Charte. Il est décevant de constater que les efforts tendant au redressement économique, efforts conformes à cette idée, se sont heurtés à la résistance active de ceux qui, semble-t-il, redoutent le retour à la stabilité et à la confiance. Les Membres des Nations Unies ne doivent pas se laisser induire en erreur par ceux qui, au nom de mots d'ordre révolutionnaires, voudraient empêcher la reconstruction et le relèvement, ou qui font miroiter un bien-être illusoire dans l'avenir, au prix de la famine et du chaos dans le présent.

M. Marshall a déclaré, il y a un an, à l'Assemblée générale qu'il faut un effort suprême de la part de tous pour sortir du cercle vicieux de ces crises politiques et économiques qui vont s'accroissant. Le représentant des États-Unis pense que la plupart des États Membres ont cherché à accomplir un tel effort et que cet effort commence à donner des résultats.

Malgré l'action concertée que la plupart des nations ont entreprise pour rétablir la paix et le bien-être, la tension s'est accrue au cours de l'année écoulée. Les dirigeants d'autres nations sont en train de creuser un profond fossé entre leurs pays et le reste de la communauté internationale. Il faut empêcher que ce fossé ne s'élargisse encore et redoubler d'efforts pour trouver un terrain d'entente. M. Marshall rappelle le Préambule de la Charte, solennellement rédigé par les peuples des Nations Unies alors qu'ils avaient dans l'âme l'empreinte encore toute fraîche de la tragédie de la guerre :

« Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre... et, à ces fins, à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage... »

Trois ans plus tard, les Nations Unies doivent faire face à la nécessité de préserver, non seulement les générations futures, mais la génération présente.

L'Organisation des Nations Unies a pour but premier de maintenir la paix et la sécurité internationales et, à cette fin, tous les Membres se sont engagés à régler leurs différends d'ordre international par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international.

Les Membres de l'Organisation se sont engagés également à rechercher un accord qui permette à des cultures, à des lois, à des structures économiques et sociales différentes, ainsi qu'à des systèmes politiques différents de coexister sans violence, sans actes subversifs ou d'intimidation.

An elementary requirement was that international obligations should be respected and that relations among States should be based on mutual confidence, respect and tolerance. How could the United Nations establish among Governments and peoples the confidence which was necessary to a just and stable peace and which was basic to the work of the United Nations? The need at the present session of the General Assembly and in subsequent months was to achieve, or at least to move nearer to, a settlement of the major issues which now confronted Members. For its part, the United States of America was prepared to seek in every possible way, in any appropriate forum, a constructive and peaceful settlement of the political controversies which contributed to the present tension and uncertainty.

Mr. Marshall did not wish to deal at the present time with the details of any particular issue, but there were broad lines along which a just and equitable settlement of each of those questions might be reached. Some of those matters were on the agenda of the United Nations General Assembly; others, such as those dealing with the peace settlements, were to be dealt with in other forums. Nevertheless, whatever the forum, as Members of the United Nations, they were all subject to the principles of the Charter.

If peace were desired, the issues arising out of the last war must be settled. The Charter was written with the expectation that the solution of the problems before the United Nations would not be made more difficult by long delay in completing the peace settlements.

Every effort should therefore be made to achieve an early and just peace settlement so that Japan and Germany might exist as democratic and peaceful nations, subject to safeguards against the revival of military or economic means of aggression, and so that they might, in due course, demonstrate their qualification for admission to membership in the United Nations. In Austria the United Nations' aim was the restoration of its political and economic freedom within its 1937 frontiers, and its immediate admission as a Member of the United Nations.

Other questions affecting world peace were now before the United Nations, some of them before the present session of the General Assembly. His delegation believed that the ends to

Une première condition nécessaire, c'est de respecter les obligations internationales et de fonder les relations entre États sur la confiance, le respect et la tolérance réciproques. Comment les Nations Unies peuvent-elles établir entre les Gouvernements et les peuples la confiance nécessaire en cette paix juste et stable sur laquelle se fonde l'œuvre de l'Organisation ? Au cours de la présente session de l'Assemblée générale et des mois qui vont suivre, il faut trouver la solution des principaux problèmes qui se posent aux Nations Unies, ou tout au moins, faire un progrès en ce sens. Les États-Unis d'Amérique sont prêts, quant à eux, à chercher, par tous les moyens et par l'entremise de tout organisme approprié, un règlement pacifique et constructif de tous les différends politiques qui contribuent à créer la tension et l'incertitude actuelles.

M. Marshall ne désire pas, pour le moment, traiter en détail une question particulière; il est cependant des lignes générales suivant lesquelles on peut parvenir à un règlement juste et équitable de chacune des questions qui se posent. Certaines de ces questions figurent à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies; d'autres, comme celles qui concernent les traités de paix, doivent être réglées au sein d'autres conseils. Néanmoins, où que les problèmes soient discutés, les Membres des Nations Unies sont tous soumis aux principes énoncés par la Charte.

Si l'on désire la paix, il faut liquider les suites de la dernière guerre. On a établi la Charte en assumant que la solution des problèmes posés aux Nations Unies ne serait pas rendue plus difficile par un long délai dans la conclusion des traités de paix.

Il faut donc faire tous les efforts possibles pour élaborer rapidement des traités de paix équitables afin que le Japon et l'Allemagne puissent exister en tant que nations pacifiques et démocratiques, étant entendu que toutes les mesures devront être prises pour éviter le rétablissement de leurs moyens militaires et économiques d'agression, et afin que ces pays puissent, un jour, démontrer qu'ils remplissent les conditions requises pour être admis au sein de l'Organisation des Nations Unies. En ce qui concerne l'Autriche, le but des Nations Unies est de rétablir la liberté économique et politique à l'intérieur des frontières de 1937 et d'admettre au plus tôt ce pays comme Membre de l'Organisation.

D'autres questions affectant la paix du monde sont posées actuellement à l'Organisation des Nations Unies, certaines d'entre elles figurant à l'ordre du jour de la session actuelle de l'As-

be sought as regards those matters might be briefly summarized as follows

A Palestine free from strife and the threat of strife, with both the Jews and Arabs assured the peaceful development envisaged by the actions of the General Assembly and of the Security Council; an early demobilization of armed forces to permit the return to conditions of peace and normal living in Palestine; the repatriation of refugees who wished to return and live in peace with their neighbours; economic aid to Jews and Arabs so that they might restore and strengthen their economic well-being; the admission of Transjordan and Israel to membership in the United Nations.

A unified and independent Korea, accepted as a Member of the United Nations, acting under a constitution and a government selected by the Koreans themselves through free elections, and receiving the economic and political encouragement it would need as it embarked upon its new life as a Korean nation.

A Greece made secure from aggressive and unlawful interference from without, enabled to order its political life by the democratic process and by respect for the law, enabled to rebuild its economy and to provide its people with the essentials for a decent life of which they had been deprived for so long.

A negotiated settlement without further bloodshed in Indonesia, along the broad lines of the Renville Agreement, providing, within a brief period, both the sovereign independence sought by the peoples of Indonesia and the continued co-operation between them and the people of the Netherlands.

Continuation of the mediation and negotiation between the great nations of India and Pakistan with respect to Kashmir, in order that the processes of peaceful settlement might bring to a conclusion an issue charged with great dangers.

The early adoption of an international system for the control of atomic energy, providing for the elimination of atomic weapons from national armaments, for the development of atomic energy for peaceful purposes only, and for safeguards to ensure compliance by all nations with the necessary international measures of control.

Under an adequate and dependable guarantee against violation, a progressive reduction in armaments as rapidly as the restoration of political confidence permitted.

semblée générale. La délégation des États-Unis estime que les buts à atteindre pourraient se résumer comme suit :

Une Palestine libérée des conflits et des menaces de conflits, avec garantie aux Juifs et aux Arabes d'une évolution pacifique telle qu'elle a été prévue dans les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité; une démobilisation rapide des forces armées permettant dans ce pays le retour aux conditions de paix et de vie normales; le rapatriement des réfugiés qui veulent revenir et vivre en paix avec leurs voisins; une aide économique aux Juifs et aux Arabes leur permettant de restaurer et d'assurer leur bien-être économique; l'admission de la Transjordanie et d'Israël comme Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Une Corée indépendante et unifiée, acceptée en qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies, vivant selon une constitution établie et sous un gouvernement choisi par les Coréens eux-mêmes au moyen de libres élections, et recevant les encouragements économiques et politiques dont ce pays a besoin au début de son existence nouvelle d'État indépendant.

Une Grèce mise à l'abri de l'ingérence agressive et illégale de l'étranger, rendue capable de régler sa vie politique selon les traditions démocratiques et le respect des lois, rendue capable de reconstruire son économie et de fournir à son peuple les éléments d'une existence décente dont il est privé depuis si longtemps.

En Indonésie, un règlement négocié sans autre effusion de sang, conforme aux grandes lignes de l'accord du *Renville*, prévoyant à brève échéance à la fois la souveraineté réclamée par les populations indonésiennes et une collaboration continue avec le peuple des Pays-Bas.

La continuation entre les grandes nations de l'Inde et du Pakistan de la médiation et des négociations relatives au Cachemire, afin qu'une procédure de règlement pacifique mette fin à une situation qui présente de graves dangers.

L'adoption rapide d'un système international de contrôle de l'énergie atomique, prévoyant l'élimination des armements nationaux des armes atomiques, le développement de l'énergie atomique à des fins uniquement pacifiques, et les garanties nécessaires pour assurer l'observance par toutes les nations des mesures internationales de contrôle nécessaires.

Une réduction progressive des armements, aussi rapide que le permettra le rétablissement de la confiance politique, avec une garantie appropriée et sûre contre d'éventuelles violations.

Other situations or problems might be mentioned, but if constructive steps were taken toward the settlement of those which had been indicated, new hope would arise among men and new confidence among the nations of the world. It would readily be seen that the above-mentioned pattern was toward peace. No Governments or peoples working toward such ends could be held to be seeking war, or imperialist expansion, or disorder and strife.

The United States delegation had noted with particular interest that part of the report of the Secretary-General on the work of the United Nations relating to the millions of people who were not yet fully self-governing; it was mindful of the obligations undertaken in the Charter for the political, economic and social development of those peoples. His delegation believed that all possible assistance and encouragement should be given to them, to the end that they might play their full part in the family of nations, either as independent States or in freely chosen association with other States.

In endeavouring to achieve a political settlement, it was necessary to continue to improve the functioning of the machinery of the United Nations. He hoped that the Security Council would recommend, during the present session of the General Assembly, the admission of additional new Members. There were a number of fully qualified States now awaiting admission, whose election had been supported by the United States of America but had been blocked for reasons not consistent with the Charter. The most recent applicant, Ceylon, one of the new States to emerge in Southern Asia, had been denied the membership to which it properly aspired.

The report of the Interim Committee on the problem of voting in the Security Council represented the first comprehensive study of that vital problem since San Francisco, and contained the views of an overwhelming majority of the members. The work of the Security Council would be greatly facilitated if the recommendations of the Interim Committee could be accepted by the members of the Council.

The Interim Committee itself had worked usefully and effectively during the past year and could continue to render an important service to the General Assembly. He hoped that the General Assembly would agree to its continuation for another year in order that more experience might be gained before a final decision was taken

On pourrait mentionner d'autres situations ou d'autres problèmes, mais si l'on entreprend de résoudre d'une manière constructive ceux qui ont été indiqués plus haut, un nouvel espoir se lèvera pour les hommes et les nations du monde reprendront confiance. On se rendra compte alors sans difficulté que le plan indiqué plus haut mène à la paix. Aucun Gouvernement, aucun peuple travaillant à la réalisation de telles fins ne saurait être suspecté de vouloir la guerre, ou de poursuivre une politique d'expansion impérialiste, ou encore de chercher à provoquer des troubles ou des conflits.

La délégation des États-Unis a pris note avec un intérêt tout particulier de la partie du rapport du Secrétaire général sur les travaux de l'Organisation des Nations Unies qui traite des millions de gens qui ne s'administrent pas encore pleinement eux-mêmes; elle ne perd pas de vue les obligations qu'assigne la Charte en ce qui concerne le progrès politique, économique et social de ces populations. Elle estime qu'on doit leur fournir toute l'aide et tous les encouragements possibles, afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans la communauté des nations, soit en tant qu'États indépendants, soit en association librement consentie avec d'autres États.

Dans leurs efforts pour résoudre les problèmes politiques, les Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent contribuer à améliorer le fonctionnement de cette Organisation. M. Marshall espère que le Conseil de sécurité recommandera, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, l'admission de nouveaux Membres. Il y a un certain nombre d'États, satisfaisant à toutes les conditions requises, qui attendent d'être admis, dont la candidature a été soutenue par les États-Unis d'Amérique, mais dont l'admission se trouve retardée pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la Charte. Le dernier en date des postulants, Ceylan, l'un des États nouvellement créés en Asie du Sud, s'est vu refuser l'admission à laquelle il aspire légitimement.

Le rapport de la Commission intérimaire sur la question du vote au Conseil de sécurité représente la première étude complète qu'on ait faite de cette question vitale depuis la conférence de San-Francisco et traduit l'opinion de la très grande majorité des membres. La tâche du Conseil de sécurité serait grandement facilitée si ses membres voulaient bien accepter les recommandations de la Commission intérimaire.

La Commission intérimaire elle-même a accompli une tâche utile et efficace au cours de l'année écoulée et peut continuer à rendre des services appréciables à l'Assemblée générale. M. Marshall espère que l'Assemblée générale consentira à prolonger d'un an le mandat de ladite Commission, pour lui permettre d'acquérir un sur-

as to whether the Committee should become a permanent part of the Organization.

The United States delegation joined in expressing great appreciation of those individuals who during the past year had served on United Nations missions, with great courage and devotion to duty, either as members of national delegations or of the Secretariat. Their services had been rendered under conditions of great hardship and personal danger. Members had been given a particularly solemn reminder of those conditions by the tragic death of Count Folke Bernadotte and Colonel Sérot at the hands of assassins. The people of the United States of America joined in tribute to the man who worked brilliantly and courageously as the United Nations Mediator in Palestine, and also paid tribute to those others who had lost their lives in the service of peace.

The United States delegation believed that the General Assembly should give sympathetic consideration to the suggestions of the Secretary-General for the establishment of a small United Nations guard force to assist United Nations missions engaged in the pacific settlement of disputes. The fate of the Mediator in Palestine and the experience of the several commissions already working in the field had already demonstrated the need for such a group. This great world Organization should not send its servants on missions of peace without reasonable protection. The guards would be entirely distinct from the armed forces envisaged under Article 43 of the Charter and would not carry out military operations. They could, however, perform important services in connexion with United Nations missions abroad not only as guards but as observers and as communications and transportation personnel.

One of the principal purposes of the United Nations, according to Article 1 of the Charter, was «to be a centre for harmonizing the actions of nations in the attainment of» the «common ends» set forth in the Charter. The problem of making and keeping the peace involved many Governments and many peoples. On the issues which called for settlement, the large Powers as well as the small must submit their policies to the judgment of the world community. For that purpose appropriate forums had been established for the adjustment of differences through the impartial opinions of society. That process

croît d'expérience, avant de décider de façon définitive s'il y a lieu d'en faire un rouage permanent de l'Organisation.

La délégation des États-Unis s'associe aux témoignages de reconnaissance adressés à ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont accompli avec un grand courage et un grand dévouement les missions que leur avait confiées l'Organisation des Nations Unies, en tant que membres soit de délégations nationales soit du Secrétariat. Ces missions, ils les ont menées à bien dans des conditions très difficiles et au péril de leur vie. Ces conditions ont été rappelées aux Membres de l'Organisation d'une manière particulièrement solennelle par la mort tragique du comte Folke Bernadotte et du colonel Sérot, tombés sous les coups d'assassins. Le peuple des États-Unis d'Amérique s'associe à l'hommage rendu à l'homme qui s'est acquitté brillamment et courageusement de sa tâche de Médiateur des Nations Unies en Palestine. Il rend également hommage à toutes les autres personnes tombées au service de la paix.

La délégation des États-Unis estime que l'Assemblée générale se doit d'examiner favorablement les suggestions du Secrétaire général visant à la création d'une petite garde armée de l'Organisation des Nations Unies, garde qui assisterait les missions envoyées par l'Organisation en vue du règlement pacifique de différends. Le destin du Médiateur en Palestine et l'expérience acquise par plusieurs commissions qui sont au travail sur place ont déjà démontré que la création d'une telle garde s'impose. Cette grande Organisation mondiale ne devrait pas envoyer des membres de son personnel en missions pacificatrices sans leur accorder un minimum de protection. Cette garde serait tout à fait distincte des forces armées prévues à l'article 43 de la Charte et n'exécuterait pas d'opérations militaires. Elle pourrait cependant rendre d'importants services aux missions de l'Organisation envoyées au loin, non seulement en faisant fonction d'escorte de protection, mais aussi en leur fournissant des observateurs et du personnel pour les services de transmissions et de transport.

L'un des buts essentiels de l'Organisation des Nations Unies, selon l'article premier de la Charte, est d'«être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes» énoncées par la Charte. L'établissement et le maintien de la paix est un problème qui touche bien des Gouvernements et bien des peuples. En ce qui concerne les questions litigieuses, les grandes Puissances, tout comme les petites, doivent soumettre leur politique au jugement de la communauté mondiale. A cette fin, on a créé des organismes compétents pour régler les différends par le canal de l'opinion impartiale de la commu-

had been seriously hampered by the refusal of a group of nations to participate in certain of the important commissions established by the General Assembly, such as the United Nations Special Committee on the Balkans, the United Nations Temporary Commission on Korea and the Interim Committee.

More important than that boycott, however, was the disturbing lack of co-operation which the United Nations had received in its efforts to resolve such questions as Korea and Greece and to bring about the international control of atomic energy. That persistent refusal of a small minority to contribute to the accomplishment of United Nations agreed purposes was a matter of profound concern.

There was no plot among Members of the Organization to keep any nation or group of nations in a minority. The minority position was self-imposed. The record showed that there were no mechanical majorities at the disposal of any nation or group of nations. Majorities formed quickly in support of the principles of the Charter. Nations consistently in the minority would be welcomed among the ranks of the majority — but not at the price of compromise on basic principles.

The United Nations had sought to promote the free exchange of ideas on a basis of full reciprocity. The effort was of the greatest political importance. Any Government which, by deliberate action, cut itself and its people off from the rest of the world became incapable of understanding the problems and policies of other Governments and other peoples. It would be a tragic error if, because of such misunderstandings, the patience of others were to be mistaken for weakness.

The United States of America did not wish to increase the existing tension. It was its whole-hearted desire to alleviate that tension, but it would not compromise on essential principles. It would under no circumstances barter away the rights and the freedoms of other peoples. It earnestly hoped that all Members would find ways of contributing to the lessening of tensions and the promotion of peace with justice. The peoples of the earth were anxiously watching the efforts of the General Assembly in Paris. They must not be disappointed.

Mr. MODZELEWSKI (Poland), on behalf of his delegation, thanked the Government and people of France as well as the people of Paris for enabling the third session of the General Assembly to be

nauté. Un groupe de nations a sérieusement entravé la mise en œuvre de ce procédé en refusant de faire partie de certaines commissions importantes créées par l'Assemblée générale, telles que la Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans, la Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée et la Commission intérimaire.

Plus important toutefois que ce boycott est l'inquiétant refus de collaboration auquel l'Organisation des Nations Unies s'est heurtée quand elle s'est efforcée de résoudre des problèmes tels que la question de la Corée et la question grecque ou d'arriver à un contrôle international de l'énergie atomique. L'attitude d'une faible minorité, qui persiste à refuser de contribuer à la réalisation des fins sur lesquelles les Nations Unies se sont mises d'accord, cause une profonde anxiété.

Il n'existe, au sein de l'Organisation, aucun complot visant à mettre constamment en minorité une nation ou un groupe de nations quelconque. Cette position minoritaire, ce sont ces nations elles-mêmes qui l'ont choisie. L'expérience montre qu'aucune nation, ni aucun groupe de nations, ne dispose automatiquement d'une majorité. Les majorités se forment rapidement pour soutenir les principes de la Charte. Les nations qui se trouvent constamment en minorité seraient les bienvenues dans les rangs de la majorité, mais non au prix d'un compromis sur les principes fondamentaux.

L'Organisation des Nations Unies s'est appliquée à encourager le libre échange des idées sur la base d'une pleine réciprocité. Cet effort est de la plus grande importance au point de vue politique. Tout Gouvernement qui, avec son peuple, se retranche délibérément du reste du monde devient incapable de comprendre les problèmes et la politique des autres Gouvernements et des autres peuples. Ce serait une erreur tragique que de prendre, en raison d'un tel manque de compréhension, la patience des autres pour de la faiblesse.

Les États-Unis d'Amérique ne désirent aucunement aggraver la tension existante. Au contraire, ils désirent ardemment diminuer cette tension, mais ils ne transigeront pas sur les principes essentiels. Ils n'accepteront en aucun cas de trafiquer des droits ou des libertés des autres peuples. Ils espèrent sincèrement que tous les Membres trouveront des moyens de contribuer à réduire les tensions et à fonder la paix dans la justice. Tous les peuples de la terre suivent avec anxiété les efforts de l'Assemblée générale réunie à Paris. Il ne faut pas qu'ils soient déçus.

Au nom de sa délégation, M. MODZELEWSKI (Pologne) remercie le Gouvernement et le peuple de France, et avec eux la population de Paris, d'avoir permis à l'Assemblée générale des Na-

held in Paris. He felt sure that the Assembly's discussions would be favourably influenced by the atmosphere of Paris, a city with splendid traditions in the fight for freedom, a city which had suffered under fascist oppression.

During the period covered by the Secretary-General's annual report, an objective observer would have noticed the growth of certain tendencies which weakened the authority of the United Nations. Those tendencies found expression particularly in attempts to subordinate the Organization to the interests of a single Power or group of Powers, as well as in a lack of respect for the decisions taken by the United Nations in accordance with the Charter, and in attempts to modify the structure of the United Nations.

He had mentioned those matters from the very outset because he wished to emphasize that the Polish Government was still convinced of the need to build up the authority of the United Nations on solid foundations. His delegation was therefore determined to defend the Charter of the United Nations, during the present session as it had in the past, and to support any effort designed to fulfil its purposes and turn the Organization into an efficient instrument for the defence of peace throughout the world.

It was quite clear, from the Secretary-General's report, that the suspension of the activities of the Council of Foreign Ministers with regard to the problem of Germany had been, directly or indirectly, the cause of all the deadlocks and all the failures that had been apparent in the work of the United Nations during the past year. However, the report did not mention the true cause of that state of affairs, which was due to the fact that the fundamental principles of co-operation set forth at the time the United Nations was established had been abandoned.

Those who had read the report knew that it quite rightly did not touch on the substance of the problem, as the question of peace with Germany was not within the competence of the United Nations. It was, however, regrettable that the Secretariat contemplated the possibility that the problem of Germany might be brought before the United Nations.

As the representative of a country directly adjacent to Germany, a country which had been the first victim of German aggression, Mr. Modzelewski felt justified in referring to that particular passage in the Secretary-General's report.

The problem of Germany was of primary importance for the peace of Europe and of the whole world. A just and lasting solution of that problem was therefore in the best interests of all

tions Unies de tenir sa troisième session à Paris. Il est persuadé que l'ambiance de Paris, cette ville aux splendides traditions de lutte pour la liberté, cette ville qui a souffert de l'oppression fasciste, exercera une heureuse influence sur les débats de l'Assemblée.

Au cours de la période que couvre le rapport annuel du Secrétaire général, un observateur doué d'objectivité aura pu remarquer que certaines tendances se sont fait jour, qui affaiblissent l'autorité de l'Organisation des Nations Unies. Ces tendances se sont révélées tout particulièrement par des tentatives en vue de subordonner l'Organisation aux intérêts d'une Puissance ou d'un groupe de Puissances, par le dédain manifesté à l'égard de décisions prises par l'Organisation conformément à la Charte, et par des tentatives visant à modifier la structure de l'Organisation.

M. Modzelewski mentionne ces questions d'emblée parce qu'il tient à souligner que le Gouvernement polonais reste convaincu de la nécessité de renforcer le prestige de l'Organisation des Nations Unies. Sa délégation est donc décidée à défendre, au cours de la présente session comme par le passé, la Charte des Nations Unies, et à apporter son appui à tout effort tendant à réaliser les buts des Nations Unies et à faire de l'Organisation un instrument efficace pour la défense de la paix dans le monde entier.

Le rapport du Secrétaire général montre de façon très claire que la suspension des travaux du Conseil des Ministres des Affaires étrangères sur le problème de l'Allemagne a été, directement ou indirectement, la cause de toutes les difficultés, de tous les échecs qui se sont révélés dans l'activité de l'Organisation des Nations Unies au cours de cette dernière année. Le rapport passe cependant sous silence la véritable cause de cet état de choses, qui est la conséquence directe de l'abandon des principes fondamentaux de coopération énoncés lors de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Quiconque a lu le rapport sait que, fort judicieusement, il ne parle pas du fond du problème, puisque le problème de la paix avec l'Allemagne n'est pas de la compétence de l'Organisation des Nations Unies. Il est regrettable néanmoins que le Secrétariat envisage la possibilité de voir porter devant l'Organisation des Nations Unies le problème de l'Allemagne.

En tant que représentant d'un pays qui est voisin immédiat de l'Allemagne et qui a été la première victime de l'agression allemande, M. Modzelewski s'estime en droit de parler de cette partie du rapport du Secrétaire général.

Le problème de l'Allemagne a une importance primordiale pour la paix de l'Europe et du monde entier. Tous ceux qui désirent une paix durable, et plus particulièrement les voisins

those who desired a stable peace, and especially of the countries which had a common frontier with Germany.

The Polish delegation had always been of the opinion that a just and equitable settlement of the German problem could only be reached through an agreement among the four Powers represented on the Council of Foreign Ministers. As it had maintained at the previous session, his delegation was still convinced that such a solution was possible.

In February 1948, when the danger of a dismemberment of Germany appeared imminent as a result of the Frankfurt decisions which had created a new German State called Bizonia, the Polish Government, uneasy at this development, had taken the initiative of calling a conference of three countries at Prague. At the conclusion of that conference a warning had been issued concerning the danger of approaching the problem of Germany in a separatist spirit as the Western neighbours of Germany had done under the influence of certain groups beyond the Atlantic. That warning had been ignored. In fact, the London conversations had set the seal on the partition of Germany, thus causing from the very beginning a sharp conflict in Berlin.

In consequence, the Polish Government, in agreement with the Government of the Union of Soviet Socialist Republics, had convened a conference of eight interested Powers in Warsaw. That conference had drawn up a realistic programme for the peaceful settlement of the problem of Germany; that programme was the only positive one in existence and was a development of the peace programme drawn up at Potsdam.

Events had proved that the Warsaw decisions were still appropriate, as had been confirmed by the need for new four-Power talks in Moscow. Those facts could not be reversed by fictitious air bridges which were simply the sequel of the unilateral policy arising out of the London decisions.

It would be impossible to justify the economic absurdity of supplying coal to Berlin by air. It was clear that the aeroplanes had taken more away from Berlin than they had brought in. No rational economic policy could justify the squandering of goods, neither could any justification be found for the division of a city into different sectors with different economic systems, different monetary systems and different forms of administration. Those who wished to bring about such a state of affairs were anxious not only to partition Berlin but to partition the whole of

immédiats de l'Allemagne, sont donc intéressés au plus haut degré à ce que ce problème reçoive une solution juste et durable.

La délégation polonaise a toujours été d'avis que l'on ne saurait parvenir à un règlement juste et équitable de la question de l'Allemagne que par une entente entre les quatre Puissances représentées au Conseil des Ministres des Affaires étrangères. Cette délégation a exprimé, au cours de la session précédente, sa conviction qu'une telle solution est possible; elle en est toujours convaincue.

Lorsque, en février 1948, à la suite des décisions de Francfort créant un nouvel État allemand connu sous le nom de « Bizone », le danger de démembrement de l'Allemagne a paru imminent, le Gouvernement polonais, inquiet par cette situation, a pris l'initiative de réunir à Prague une conférence de trois pays. A l'issue de ses travaux, cette conférence a lancé un avertissement contre le danger d'aborder le problème de l'Allemagne dans un esprit séparatiste, voie choisie par les voisins occidentaux de l'Allemagne sous l'influence de certains groupes d'outre-Atlantique. Il n'a pas été tenu compte de cet avertissement. En fait, les conversations de Londres ont consacré le démembrement de l'Allemagne, provoquant ainsi, dès le début, un conflit aigu à Berlin.

En conséquence, le Gouvernement polonais, d'accord avec le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, a réuni à Varsovie une conférence de huit pays intéressés à la question. Cette conférence a élaboré un programme réaliste en vue d'un règlement pacifique du problème de l'Allemagne; ce programme qui développe le programme de paix rédigé à Potsdam, est le seul programme positif existant actuellement.

Les événements ont prouvé que les décisions de Varsovie n'ont rien perdu de leur actualité et la nécessité de nouvelles conversations entre les Quatre à Moscou en a fourni une confirmation. Tels sont les faits, en dépit d'un « pont aérien » illusoire qui n'est que la conséquence de la politique unilatérale résultant des décisions de L^{es}.

Il est impossible de justifier l'absurdité économique que constitue le ravitaillement de Berlin en charbon par la voie des airs. Il est évident que les avions ont emporté de Berlin plus qu'ils n'y ont apporté. Aucune politique économique rationnelle ne saurait admettre un tel gaspillage de biens, de même que l'on ne saurait justifier la division d'une ville en différents secteurs dotés de systèmes économiques et monétaires différents et d'administrations différentes. Ceux qui tiennent à créer un tel état de choses tiennent non seulement à démembrer Berlin,

Germany. Such people could not be greatly concerned with the problem of European peace.

Nevertheless, peace was still the great concern of the Polish delegation, and he felt sure it was also the chief concern of all those who had experienced the terrible consequences of the last war and who wished to avoid another.

He had always been convinced that the implementation of the so-called European Recovery Programme would make clear its true meaning. It had become clear that that programme aimed, among other things, at the reconstruction of Western Germany. That plan tended to make of Germany a vassal State fit to start a new aggression. That fact was proved by the fact that in the Western Zones of Germany revisionists recruited from among the ranks of former Nazis were being tolerated and encouraged, and by the way in which the dismantling of German war factories, as well as reparations and denazification, had been abandoned. All this was designed to achieve a single purpose; to turn Western Germany into an obedient tool in the hands of its masters, a bastion of reaction and revisionism which would serve as a spring-board for the warmongers who wished to conquer the world. If it were added that the same policy, in a slightly different form, had been carried out in Japan and that in several other countries fascists or their successors were gradually receiving more and more support from the same source, it was obvious that small attention had been paid to the resolution of the General assembly to the effect that warmongers should be condemned.¹

He trusted that a thorough examination of the problem of warmongers would be made during the present session. The only sound principle on which to base such an examination was the recognition of the fact that the work for peace must begin not merely with a condemnation of warmongers; it was necessary to go to the very roots of warmongering and to oppose resolutely any groups interested in fomenting war.

The United Nations was not doing as much as it could in that direction. He thought that it should have shown more interest in the World Congress of Intellectuals for the Defence of Peace, which had recently been held in the Polish town of Wroclaw, and that it should give full support to every sincere effort for the prevention of war.

The past year had also brought a great disappointment for the United Nations with regard to the implementation of the resolution of 14 De-

mais à démembrer l'Allemagne tout entière. Ceux-là ne peuvent avoir grand souci du problème de la paix européenne.

La paix reste cependant la grande préoccupation de la délégation polonaise, et celle-ci est persuadée qu'il en est de même pour tous ceux qui ont subi les terribles conséquences de la dernière guerre et désirent en éviter une autre.

La délégation polonaise a toujours été persuadée que la mise en application du plan dit Programme de relèvement européen en montrerait la véritable nature. Il est devenu clair que ce plan vise, entre autres, à la reconstruction de l'Allemagne occidentale. Ce plan tend à transformer l'Allemagne en un État vassal, prêt à une nouvelle agression. Le fait est prouvé par l'encouragement donné dans les zones occidentales de l'Allemagne aux révisionnistes recrutés dans les rangs des anciens nazis, ainsi que par l'abandon du démontage des anciennes usines de guerre allemandes, l'abandon de la politique des réparations et de la dénazification. Tout cela n'a qu'un seul but : faire de l'Allemagne occidentale un instrument docile entre les mains de ses maîtres, un bastion de la réaction et du révisionnisme qui servirait de tremplin aux incitateurs à la guerre qui veulent conquérir le monde. Si l'on ajoute que l'on poursuit la même politique, sous une forme légèrement différente, au Japon et que, dans plusieurs autres pays, les fascistes ou leurs épigones reçoivent un appui de plus en plus large de la part des mêmes éléments, il est clair que l'on a fait peu de cas de la résolution de l'Assemblée générale condamnant ceux qui incitent à la guerre.¹

Le représentant de la Pologne espère qu'au cours de la session actuelle il sera procédé à un examen approfondi du problème. Le seul principe sain sur lequel puisse se fonder cet examen est la reconnaissance du fait que, pour parfaire l'œuvre de paix, il ne suffit pas de simplement condamner ceux qui incitent à la guerre; il est nécessaire d'aller aux sources mêmes de l'instigation à la guerre et de se dresser résolument contre les groupes qui ont intérêt à la provoquer.

L'Organisation des Nations Unies ne fait pas, en ce sens, tout ce qu'elle pourrait. L'orateur estime qu'elle aurait dû faire preuve de plus d'intérêt à l'égard du Congrès mondial des intellectuels pour la défense de la paix qui s'est tenu récemment dans la ville de Wroclaw, en Pologne, et qu'elle devrait donner son plein appui à tout effort sincère tendant à prévenir la guerre.

L'année qui vient de s'écouler a apporté également une grande déception à l'Organisation en ce qui concerne la mise en application de la

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, resolution 110 (II).

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, résolution 110 (II).

cember 1946 on the subject of disarmament, including both atomic and other weapons.¹ There had been no positive results in that very important field and, in fact, the first steps taken in preparation for disarmament had been abandoned.

The Atomic Energy Commission had suspended its work altogether, and the Commission on Conventional Armaments had not yielded any results. Those failures could be explained by a glance at the continually growing estimates of armament expenditure in some countries and at the increasing profits of Wall Street bankers, who had an interest in the munition industries.

He felt, however, that such considerations should not be decisive in the General Assembly, which should raise its own voice to drown the false rumours that war was inevitable.

The Polish delegation was of the opinion that the General Assembly should do more than simply examine the problem of disarmament; it should accept suitable and categorical recommendations on the subject.

Mr. Modzelewski recalled that his country had reduced its military expenditure to nearly one-third of its pre-war estimates because his Government had based its policy not only on the need for peace, but also on the possibility and the likelihood of maintaining peace. His delegation was convinced that different economic and social systems could exist side by side, and his country did not wish to impose its own principles on anyone else, even though it was convinced of their superiority.

It would be helpful to the prestige of the United Nations if those principles were applied during the present session and were proclaimed without reservation to the whole world. It would then be easier to achieve that unanimity among the great Powers, which was so often attacked and which remained the very foundation of the United Nations.

Mr. Modzelewski did not propose to dwell at any length on recent events in Asia where, apart from the war in Indonesia, oppressed peoples were claiming their right to self-determination throughout vast and ever increasing areas. He did, however, wish to examine again certain questions that had been discussed at the previous session.

The Greek problem had been on the agenda since the beginning of the United Nations existence. Even at that time, the Polish delegation had felt that the Greek people should be left free

résolution du 14 décembre 1946¹ au sujet du désarmement, qu'il s'agisse des armes atomiques ou autres. Il n'y a pas eu de résultats positifs dans ce très important domaine et, en fait, les premiers efforts entrepris en vue du désarmement ont été interrompus.

La Commission de l'énergie atomique a suspendu complètement ses travaux et la Commission des armements de type classique n'est arrivée à aucun résultat. Un simple coup d'œil sur les budgets d'armement toujours croissants dans certains pays, et sur les bénéfices de plus en plus importants des banquiers de Wall Street, qui ont des intérêts dans l'industrie des armements, permet d'expliquer ces échecs.

Il estime cependant que de telles considérations ne devraient pas l'emporter à l'Assemblée générale, qui devrait faire entendre sa voix pour couvrir les fausses rumeurs suivant lesquelles la guerre est inévitable.

La délégation polonaise est d'avis que l'Assemblée générale devrait faire plus qu'étudier simplement le problème du désarmement : elle doit adopter à ce sujet les recommandations catégoriques qui s'imposent.

M. Modzelewski rappelle que son pays a ramené son budget militaire à près d'un tiers de ce qu'il était avant la guerre, cela parce que le Gouvernement polonais fonde sa politique, non seulement sur la nécessité, mais aussi sur la possibilité de maintenir la paix. Sa délégation est convaincue que des systèmes économiques et sociaux différents peuvent coexister sans se heurter et son pays, tout en étant persuadé de la supériorité de ses propres conceptions, ne désire les imposer à personne.

Il serait bon pour le prestige des Nations Unies que les principes ainsi indiqués soient appliqués pendant la session actuelle et que les Nations Unies les proclament à haute voix et sans réserves. Il serait plus facile alors de réaliser l'unanimité parmi les grandes Puissances, cette unanimité si souvent attaquée et qui reste la base même de l'Organisation.

M. Modzelewski ne se propose pas de s'attarder aux récents événements d'Asie où, sans parler de la guerre d'Indonésie, des peuples opprimés réclament, sur des territoires de plus en plus vastes, le droit de décider eux-mêmes de leur propre sort. Cependant, il voudrait revenir sur certaines questions qui ont déjà été discutées au cours de la session précédente.

La question grecque est à l'ordre du jour depuis le début de l'existence de l'Organisation des Nations Unies. Dès ce moment, la délégation polonaise était d'avis que le peuple grec devait

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 41 (I)*.

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution n° 41 (I)*.

to decide their own fate. The Polish delegation was still of the opinion that foreign troops should be withdrawn from Greece and that outside intervention should cease completely. Bitter fighting had been going on in Greece for the last three years causing devastation to the country and death to tens of thousands. Millions of pounds and dollars had been spent, but to no avail, as the Greek people did not want to accept a dictatorship imposed upon them from outside, which was at the root of their disputes with the neighbouring countries. The Greek people were opposed to the cruel regime of terror and mass executions, and it was for that reason that the end of the struggle was not in sight. The Polish delegation had been right when it refused to participate in the United Nations Special Committee on the Balkans and when it opposed the discussion of that Committee's report (A/574).¹ It had done so because it refused to support in any way the intervention policy dictated by interests other than those of Greece.

The Polish delegation maintained its view that only the withdrawal of British forces and the end of American intervention could restore peace in Greece. The leaders of the Greek democratic forces had for long been asking for a just peace. Their voice should find support in the United Nations, as its principal purpose was to maintain peace in the world.

The Polish delegation had proposed to include the question of Franco Spain in the agenda of the present session. It had done so because the prestige of the United Nations required the scrupulous observance of its decisions taken in accordance with the spirit of the Charter.

Unfortunately, the resolutions adopted on 12 December 1946 and 17 November 1947 had not been carried out. There had even been indications recently that some Members of the United Nations were helping to strengthen the Fascist regime in Spain. This attitude was not a disinterested one. He could cite many instances of infiltration into Spain — economic, political and military infiltration — which fanned the smouldering fire of Franco's dictatorship.

Peace was at stake. Fascism and its adventurers had always been a danger to peace. He hoped the present session of the Assembly would give serious attention to the implementation of its own decision as regards the liquidation of the remnants of Hitler's «New Order» which had collapsed in Europe at the time of its military

être libre de décider lui-même de son sort. La délégation polonaise est toujours d'avis que les armées étrangères doivent être retirées de Grèce et que l'intervention de l'extérieur doit complètement cesser. Depuis trois années déjà, des combats acharnés se livrent en Grèce qui dévastent ce pays et provoquent la mort de milliers d'hommes. Des millions de livres et de dollars ont été dépensés mais rien n'y fait, car le peuple grec ne veut pas accepter une dictature qui lui a été imposée par l'étranger et qui est à l'origine de ses différends avec les pays voisins. Le peuple grec repousse le cruel régime de terreur et d'exécutions massives, et c'est bien pour cela qu'on n'entrevoit pas la fin du conflit. La délégation polonaise a eu raison lorsqu'elle a refusé de participer à la Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans et lorsqu'elle s'est opposée à la discussion du rapport de cette Commission (A/574)¹. Elle l'a fait parce qu'elle s'est refusée à soutenir de quelque façon que ce soit la politique d'intervention dictée par des intérêts différents de ceux de la Grèce.

La délégation polonaise affirme une fois de plus que seuls le retrait des forces britanniques et la cessation de l'intervention des États-Unis peuvent rétablir la paix en Grèce. Les chefs des forces démocratiques grecques demandent depuis longtemps une paix fondée sur la justice. Leurs voix doivent trouver un écho à l'Organisation des Nations Unies dont le but principal est le maintien de la paix dans le monde.

La délégation polonaise a proposé d'inscrire la question de l'Espagne franquiste à l'ordre du jour de la présente session. Elle l'a fait parce que le prestige de l'Organisation des Nations Unies exige que les résolutions prises dans l'esprit de la Charte soient scrupuleusement appliquées.

Malheureusement, les résolutions adoptées le 12 décembre 1946 et le 17 novembre 1947 n'ont pas été exécutées. Ces derniers temps on a même pu observer que certains Membres des Nations Unies contribuent à renforcer le régime fasciste en Espagne. Cette attitude n'est pas désintéressée. L'orateur pourrait citer de nombreux exemples de pénétration économique, politique et militaire en Espagne, qui ne fait qu'alimenter le foyer d'incendie entretenu par la dictature de Franco.

Il y va du sort de la paix. Le fascisme et ses aventuriers lui ont toujours été néfastes. L'orateur espère que l'Assemblée, au cours de sa présente session, s'occupera sérieusement d'assurer la mise en application de ses propres décisions en ce qui concerne la liquidation de «l'ordre nouveau» de Hitler, qui s'est écroulé en Europe

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly*, supplement n° 8.

¹ Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale*, supplément No. 8.

defeat, but its traces in Spain created an unbearable situation for the noble and freedom-loving people of Spain.

The Palestine question had been settled by a decision taken at the second session of the United Nations Assembly. If, during the period under review, the United Nations had worked to carry out its decision instead of undermining it, a great success would have been achieved, and its authority strengthened. Unfortunately, instead of implementing the General Assembly decision, those who defended their own interests — mainly oil interests — had tried and were still trying by various means to prevent the realization of the decisions taken. Accordingly peace, which was needed by both the Arabs and the Jews, had not yet come to Palestine.

Experience had shown, however, that the solution contemplated last year was a practicable one. No one would deny that the Jewish State of Israel had come into being, that it existed and that it showed proof of vitality. Mr. Modzelewski believed that if the Jewish and Arab populations had been left free to settle the question among themselves, they would have managed far better. The Assembly should not forget that fact and should not let itself be diverted from the just path leading to a peaceful and final settlement of the Palestine question. The admission of the State of Israel into the United Nations would crown that policy.

Turning to economic and social matters, he pointed out that, although the so-called European Recovery Programme — better known as the Marshall Plan — remained outside the scope of the United Nations and was ever at variance with its principles, it was mentioned in the report of the Secretary-General who dealt with it in a positive way. Yet it was common knowledge nowadays that it was essentially a political plan. The economic principles on which it was based were not concerned with the reconstruction of Europe; the contradictions inherent in that plan were already clear. Those principles spelt economic decadence rather than the promised prosperity.

It was known that Poland had decided not to associate itself with the Marshall Plan. It did not want to help in rebuilding an aggressive Western Germany, dependent upon the will of financiers. Poland stood for the democratization of Germany. The rejection of the Marshall Plan had enabled Poland to work out and carry out its own plan, the Polish plan.

lors de sa défaite militaire, mais dont les vestiges subsistent en Espagne, où elles créent une situation insupportable pour le noble peuple espagnol épris de liberté.

La question palestinienne a été réglée par une décision prise par l'Assemblée des Nations Unies au cours de sa deuxième session. Si, au lieu de saboter cette décision, les Nations Unies avaient travaillé à l'appliquer, au cours de la période considérée, un grand succès aurait été obtenu et l'autorité de l'Organisation en aurait été renforcée. Malheureusement, au lieu de mettre en application la décision de l'Assemblée générale, les défenseurs d'intérêts égoïstes — qui sont surtout des intérêts pétroliers — ont essayé et essaient toujours, par différents moyens, d'empêcher sa réalisation. C'est pourquoi la paix, dont les Juifs aussi bien que les Arabes ont besoin, n'a pas encore été établie en Palestine.

Pourtant, l'expérience a démontré que la solution envisagée l'année dernière était applicable. Personne ne contestera que l'État juif d'Israël a été créé, qu'il existe et donne des preuves de vitalité. M. Modzelewski croit que si l'on avait permis à la population juive et à la population arabe de régler la question entre elles, elles auraient abouti à des résultats beaucoup plus satisfaisants. L'Assemblée ne doit pas oublier ce fait et ne doit pas se laisser détourner de la juste voie menant vers un règlement pacifique et définitif de la question palestinienne. Le couronnement de cette politique serait l'admission de l'État d'Israël au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Passant ensuite aux questions économiques et sociales, l'orateur fait remarquer que, bien que le programme dit de relèvement européen — mieux connu sous le nom de Plan Marshall — reste en dehors du cadre de l'Organisation des Nations Unies, et bien qu'il soit même en contradiction avec ses principes, le rapport du Secrétaire général en fait état, et va même jusqu'à en traiter d'une manière positive. Or chacun sait aujourd'hui que ce plan est un plan essentiellement politique. Les principes économiques qui sont à sa base n'ont rien à voir avec la reconstruction de l'Europe; les contradictions inhérentes à ce plan sont désormais évidentes. Ces principes font prévoir la décadence économique plutôt que la prospérité promise.

On sait que la Pologne a décidé de ne pas participer au Plan Marshall. Elle n'a pas voulu aider à se reconstruire une Allemagne occidentale agressive et soumise à la volonté des banquiers. La Pologne est en faveur de la démocratisation de l'Allemagne. Le rejet du Plan Marshall a permis à la Pologne d'élaborer et d'exécuter son propre plan, un plan polonais. Une situa-

A similar situation existed in all other European countries which had not accepted the Marshall Plan. He thought that that view would be shared by the representatives of the majority of the countries represented at the Assembly.

The first direct consequences of that plan were now clear. It had divided Europe and was trying to divide the whole world into countries of different categories. For political reasons, the plan tried to regulate and control the exchange of goods between the United States and countries included in the plan, as well as other countries. It also tried to control trade between the «Marshall Plan countries» and others. It was thus introducing everywhere a system of privileged and under-privileged countries, a system of control over free goods and prohibited goods. Such a system, discriminating as it did against one group of nations in favour of another, had nothing in common with the true economic purposes of the United Nations and of its organs.

The Polish delegation, on the other hand, wanted economic exchanges with all countries, be they in the west or in the east; but it wanted them to be based on equality and respect for the sovereignty of all parties.

That plan of division and discrimination had also influenced the activities of some organs of the United Nations. The Economic Commission for Europe was doing its utmost, despite great difficulties, to increase trade between the so-called Western countries and the so-called Eastern countries in Europe. The same could not be said of the International Bank for Reconstruction or of the International Monetary Fund, which were far from objective in their attitude and which were becoming more and more the instruments of the financial policy of a single State.

The Havana Charter for an International Trade Organization was based upon the principle of abstract equality which, on paper, conferred the same rights and obligations on all countries without taking into account their needs and possibilities. In that case there was also discrimination, because countries that had no industry had theoretically the same rights in the field of imports and exports as those which were highly industrialized. That was to the advantage of large monopolies and trusts, which were naturally anxious to lay their hands on all markets.

In practice such an equality made it impossible for non-industrialized countries ever to create their own industry, and left them as a prey to foreign exploitation by condemning

tion semblable existe dans tous les autres pays européens qui n'ont pas accepté de participer au Plan Marshall. L'orateur estime que cette opinion sera partagée par les représentants de la majorité des pays représentés à l'Assemblée.

Les premières conséquences directes de ce plan apparaissent clairement à l'heure actuelle. Il a divisé l'Europe et essaye de diviser le monde en différentes catégories de pays. Pour des raisons politiques, ce plan s'efforce de régler et de contrôler l'échange des marchandises entre les États-Unis et les autres pays, qu'ils participent ou non au plan. D'autre part, il tend à contrôler le commerce entre «les pays du Plan Marshall» et les autres pays. Ainsi, il introduit partout un système de pays favorisés et défavorisés, un système de contrôle des marchandises libres et des marchandises prohibées. Un tel système qui favorise un groupe de pays aux dépens d'un autre groupe fait fi des buts économique réels de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes.

La délégation polonaise désire pour sa part des échanges économiques avec tous les pays, qu'ils soient situés à l'Ouest ou à l'Est, mais elle veut que ces échanges se fassent dans des conditions d'égalité et de respect de la souveraineté de toutes les parties.

Ce plan, qui tend à la division et à la discrimination, a également influé sur l'activité de certains organes des Nations Unies. En dépit de grandes difficultés, la Commission économique pour l'Europe fait son possible pour encourager les échanges commerciaux entre les pays dits de l'Ouest et les pays dits de l'Est de l'Europe. On ne saurait toutefois en dire autant de la Banque internationale pour la reconstruction et du Fonds monétaire international, dont l'attitude est loin d'être objective et qui deviennent de plus en plus des instruments de la politique financière d'un seul État.

La Charte de la Havane instituant une organisation internationale du commerce s'inspire du principe d'une égalité théorique, conférant, sur le papier, les mêmes droits et obligations à tous les pays sans tenir compte de leurs besoins et de leurs possibilités. Ce sont là également des conditions discriminatoires, car les pays qui ne possèdent pas d'industrie ont théoriquement les mêmes droits dans le domaine des importations et des exportations que ceux qui sont fortement industrialisés. On favorise ainsi les grands monopoles et les trusts qui, naturellement, s'efforcent d'accaparer tous les marchés.

En pratique, une telle égalité empêche à tout jamais les pays non industrialisés de créer leur propre industrie et les jette en pâture à l'exploitation étrangère en les condamnant à une perpé-

them to permanent economic, and hence also political, servitude. The Polish Government, therefore, had not signed the Havana Charter.

The report of the Secretary-General also dealt with activities in the social sphere. Poland was taking part in almost all undertakings and social organs of the United Nations. For special reasons, however, it was not a member of the International Refugee Organization. Instead of helping refugees to return to their native countries, that body had in fact become an organ reminiscent of an international labour exchange which supplied cheap labour to all sorts of employers. It had, however, been unable to stop the movement of repatriation and in certain cases it had even been forced to contribute funds for that purpose. It would be wrong, however, to give the organization credit for that activity. It had done so little in that direction that the general character of its activities had scarcely been changed.

A very large number of Polish refugees still remained outside the frontiers of Poland. They were dispersed throughout the world and were often forced to accept working conditions akin to slavery. When, after bitter experience in far-off countries, they approached the International Refugee Organization and asked for help to return to their own country, they were told that they must pay all the expenses, although it was known that they could not afford it.

The Polish representative stated that his delegation would submit proposals on this matter and intended to discuss the problem in all its aspects since it was closely linked to that of equal wages and conditions for foreign and domestic workers. Moreover, the Polish delegation felt that the principle of freedom of choice should be respected; refugees ought to be given the opportunity to return to their countries irrespective of where they might be at present. The representative of Poland wished to point out particularly that his Government would never give up its right to help and protect Polish refugees as long as they remained citizens of the Polish Republic, no matter where they might find themselves.

In connexion with the refugee problem, the Polish representative felt impelled to speak of another problem. He referred to the return

tuelle servitude économique et, par conséquent, politique. C'est là la raison pour laquelle le Gouvernement polonais n'a pas signé la Charte de La Havane.

Le rapport du Secrétaire général fait état également de l'activité dans le domaine social. La Pologne prend part à presque toutes les entreprises des Nations Unies dans ce domaine et fait partie de presque tous les organismes de caractère social de l'Organisation. Pour des raisons particulières, elle ne fait cependant pas partie de l'Organisation internationale pour les réfugiés. Cet organisme, qui devait aider les réfugiés à retourner dans leur pays d'origine, est devenu en réalité une organisation rappelant quelque peu une bourse internationale du travail, qui fournit une main-d'œuvre à bon marché à toutes sortes d'entrepreneurs. Il n'a, heureusement, pas pu contenir la vague de réfugiés retournant dans leur pays natal et, dans certains cas, s'est même vu obligé à contribuer financièrement à ce rapatriement, mais on aurait tort de lui en attribuer le mérite. Il l'a fait dans une si faible mesure que le caractère général de son activité ne s'est guère trouvé modifié.

Il reste encore un grand nombre de réfugiés polonais en dehors des frontières de Pologne. Dispersés à travers le monde, ils sont souvent forcés d'accepter des conditions de travail qui rappellent celles des esclaves. Quand, après de pénibles expériences dans des pays lointains, ils s'adressent à l'Organisation internationale pour les réfugiés et demandent son aide pour retourner dans leur pays natal, on leur dit qu'ils doivent couvrir les frais de ce retour, quoique l'on sache qu'ils sont incapables de le faire.

Le représentant de la Pologne déclare que sa délégation présentera à ce sujet des propositions, et qu'elle se propose en outre d'examiner ce problème sous tous ses aspects, car il est étroitement lié à celui de l'égalité des salaires et de la situation des travailleurs locaux et des travailleurs étrangers. De plus, la délégation polonaise estime que le principe du libre consentement doit être respecté, et que l'on doit donner aux réfugiés la possibilité de retourner dans leur pays, quel que soit l'endroit où ils peuvent actuellement se trouver. Le représentant de la Pologne tient à souligner particulièrement que son Gouvernement ne renoncera jamais à son droit d'aide et de protection envers les réfugiés polonais aussi longtemps que ceux-ci resteront citoyens de la République polonaise et quel que soit l'endroit où ils peuvent se trouver.

En relation avec le problème des réfugiés, le représentant de la Pologne considère de son devoir de parler d'un autre problème. Il s'agit

to Poland of tens of thousands of Polish children who had been deported to Germany during the Nazi occupation with the intention of educating them on German lines. Up to the present time and despite repeated efforts, the Polish Government had not succeeded in persuading the occupying authorities in Western Germany to surrender to their mothers those tens of thousands of Polish children who were still in Germany — particularly in the British Zone — three years after the end of the war. Through a curious conception of humanitarianism, the occupying authorities, on the ground that the German foster parents had become attached to the children who had been thrust upon them, refused to admit that those children had been forcibly taken from their mothers, who were awaiting them in Poland. The Polish representative was raising the issue because if such actions were to become a matter of policy, it would be futile to speak of promoting the activities of the United Nations in the field of social advancement.

Obviously, assistance should be extended to children, as the Secretary-General stated in his report, but first the children should be returned to their parents and the kidnappings which had occurred under Hitler's regime should be stamped out. The representative of Poland wondered how, in the light of such facts, one could speak of those noble human rights.

The representative of Poland proceeded to comment next upon the resolution adopted a year ago establishing the Little Assembly. One year of work by that body, which had attempted illegally to usurp the prerogatives of the Security Council and of the General Assembly, had once more proved to all the world not only the utter uselessness of such an organ which was at variance with the Charter, but also the fact that any departure from the basic principles upon which the United Nations had been founded merely led to disorder and confusion. There was no other basis for peace than the agreement of the great Powers, the permanent members of the Security Council. The sovereign equality of the Member States of the United Nations demanded that they should support the principle of unanimity, which had been wrongly described as the right of veto.

The Polish delegation considered it superfluous to discuss that question. It would not have been difficult to prove to what degree the principle of unanimity, as applied by the Union of Soviet Socialist Republics, had helped the United Nations to avoid errors which might have entailed fatal consequences.

The Polish delegation considered that the period covered in the Secretary-General's report

du retour en Pologne de dizaines de milliers d'enfants polonais, déportés en Allemagne pendant l'occupation nazie pour y être germanisés. Jusqu'à présent et malgré ses multiples efforts, le Gouvernement polonais n'a pas réussi à persuader les autorités d'occupation en Allemagne occidentale de rendre à leurs mères ces dizaines de milliers d'enfants polonais qui se trouvent toujours en Allemagne — en particulier dans la zone britannique d'occupation — trois ans après la fin des hostilités. En vertu de curieuses conceptions humanitaires, les autorités d'occupation invoquent l'attachement que les parents adoptifs allemands éprouveraient pour des enfants qui leur ont été imposés, et refusent d'admettre que ces enfants ont été enlevés par la force à leurs mères, qui les attendent en Pologne. Le représentant de la Pologne soulève cette question parce que, si une telle attitude était érigée en principe, il serait vain de parler du développement de l'activité de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine social.

Il est évident qu'il faut venir en aide à l'enfance, ainsi qu'il est dit dans le rapport du Secrétaire général, mais tout d'abord il faut rendre les enfants à leurs parents et effacer les conséquences des enlèvements accomplis par les hitlériens. Comment peut-on, en présence de tels faits, invoquer les nobles droits de l'homme.

Le représentant de la Pologne passe ensuite à la résolution, adoptée il y a un an, qui établissait la « petite Assemblée ». Il a suffi que cet organe, qui a essayé de s'attribuer illégalement les prérogatives du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, fonctionne pendant un an pour confirmer, une fois de plus, aux yeux du monde, non seulement la complète inutilité d'un tel organisme, d'ailleurs créé en contradiction de la Charte, mais encore le fait que tout abandon des principes sur lesquels repose l'Organisation ne peut conduire qu'au désordre et au chaos. Il en est ainsi parce qu'il n'existe pas d'autre base pour la paix que l'entente des grandes Puissances, membres permanents du Conseil de sécurité. L'égalité souveraine des États Membres des Nations Unies exige que ceux-ci soutiennent le principe de l'unanimité, qu'on a, à tort, appelé droit de veto.

La délégation polonaise juge superflu de discuter cette question. Il ne serait pas difficile de prouver à quel point la règle de l'unanimité, telle qu'elle a été appliquée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques, a aidé l'Organisation à éviter des erreurs qui auraient pu avoir des conséquences fatales.

La délégation polonaise estime que les faits survenus pendant la période considérée dans le

once more confirmed the position it had taken up and its hopes for the future of the United Nations. Those hopes could be realized only on condition that respect was shown for the basic principle upon which the Organization was founded, the principle of sincere co-operation among all the Members actuated not by selfish group interests but by the determination of the peoples to live in peace, and on condition that the decisions agreed upon by all in accordance with the letter and in the spirit of the Charter were carried out.

The Polish delegation hoped that those groups which interpreted the task of the United Nations in that way would finally triumph over materialistic interests and that those defending the peace would overcome those who advocated disorder and war. It was in that hope, that the Polish delegation was beginning its work in the present session of the General Assembly.

Mr. EL-KHOURI (Syria) stated that the agenda of the third session of the General Assembly contained forty-eight items, besides a supplementary list of about twenty items. Other items might be submitted later. In the general debate at the present session it would not be possible for each delegation to deal with all those items, which would be allotted to the respective Main Committees, where ample time would be given to the representatives to express their views.

He would deal very briefly with a few outstanding items, expressing the opinion of his delegation and his own views based on personal experiences in the General Assembly and in the Security Council during the past few years.

Four sessions of the General Assembly had already been held in the United States of America and one in London. It had been a happy idea to hold the present session in Paris, among the liberty-loving French people. In the bright atmosphere of that great capital, it was to be hoped that the present session would prove to be more fruitful than the preceding ones.

The essential objective of the United Nations was the maintenance or the restoration of international peace and security. The precedent of the League of Nations had been seriously considered by the authors of the Charter in order to discover and avoid repeating the defects inherent in the Covenant of the League of Nations. It had been discovered that the underlying defect lay in the inability of the League to implement its resolutions for eliminating war or preserving peace. It had been presumed that this weakness emanated from the fact

rapport du Secrétaire général confirment une fois de plus la justesse de sa position et ses espoirs en ce qui concerne l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Ces espoirs ne pourront être réalisés que si l'on respecte le principe essentiel sur lequel l'Organisation est fondée; le principe de la coopération sincère de tous ses membres, coopération ne reposant pas sur des intérêts égoïstes de groupe, mais sur la volonté des peuples de vivre en paix, et qui pose comme condition que les décisions prises en commun et en accord avec la lettre et l'esprit de la Charte soient effectivement appliquées.

La délégation polonaise espère que les éléments qui comprennent la tâche de l'Organisation de cette manière l'emporteront finalement sur les intérêts matérialistes et que les défenseurs de la paix vaincront les partisans de la confusion et de la guerre. C'est dans cet espoir que la délégation polonaise participe aux travaux de la présente session de l'Assemblée générale.

M. EL-KHOURI (Syrie) déclare que l'ordre du jour de la troisième session de l'Assemblée générale comporte quarante-huit questions, plus une liste supplémentaire d'une vingtaine de questions. D'autres questions peuvent être soumises ultérieurement. Lors de la discussion générale, au cours de la présente session, il ne sera pas possible pour chaque délégation de s'occuper de toutes ces questions. L'étude en sera confiée aux grandes Commissions compétentes, où les représentants auront largement le temps d'exprimer leur opinion.

M. El-Khouri traitera très brièvement de quelques questions capitales en exprimant l'opinion de sa délégation et ses vues propres, fondées sur son expérience personnelle de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité au cours de ces dernières années.

Quatre sessions de l'Assemblée générale ont déjà été tenues aux États-Unis et une à Londres. L'on a fort bien fait de réunir la présente session à Paris, au sein de ce peuple français épris de liberté. M. El-Khouri exprime l'espoir que cette session, tenue dans l'ambiance de cette grande capitale, s'avérera plus féconde que les précédentes.

Le but essentiel de l'Organisation des Nations Unies est le maintien ou le rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Les auteurs de la Charte ont sérieusement étudié le précédent présenté par la Société des Nations afin de découvrir les défauts inhérents au Pacte de la Société des Nations et d'éviter leur répétition. On a vu que le défaut fondamental résidait dans l'impuissance de la Société des Nations à faire appliquer ses résolutions tendant à l'élimination de la guerre ou au maintien de la paix. On a admis en principe que cette faiblesse était due

that the League of Nations had no armed force available to enforce its resolutions. To redress that shortcoming, Chapter VII of the Charter of the United Nations had been drafted to provide suitable machinery. That attitude was emphasized in Article 43 of the Charter.

During the first two years, the Security Council had worked on the problem with the help of the Military Staff Committee composed of the Chiefs of Staff of the permanent members of the Council. However, no concrete, or even abstract, results had been produced by those efforts. This was primarily due to disagreements among the permanent members. Because of those disagreements, the Security Council had been faced with serious situations having no more means of coping with them at its disposal than had the League of Nations.

In view of the existing strained relations between the great Powers, it was to be feared that the Security Council was doomed to remain impotent and helpless far into the foreseeable future, deprived of any adequate armed force with which to give effect to the provisions of Chapter VII of the Charter. Its activities would continue to be confined to mediation and conciliation within the limited scope of the peaceful settlement envisaged in Chapter VI of the Charter. It would continue to rely solely on the moral weight of the prestige of the United Nations.

Under the existing conditions some of the resolutions of the Security Council were doomed to remain inert and destined to oblivion. Among them were resolutions on several situations and disputes which had been ignored or disobeyed by the Member States addressed. It had not been possible to take measures of enforcement either because a veto had been exercised or because other obstructions had been placed in the way, or because the means of execution were lacking.

The competence of the General Assembly, as defined in Articles 9 to 22 of the Charter, was limited to making recommendations. There was nothing in the text implying the imposition of these recommendations on the parties to whom they were addressed, nor was there any obligation of acceptance and application by the addressees. Declining to obey such recommendations did not imply violation of the Charter, nor did it involve sanctions of any kind. Sanctions were to be employed only in cases before the Security Council involving breaches of international peace or acts of aggression. Even then, the Charter granted the power of enforcement to the Security Council alone, and not to the General Assembly. That

au fait que la Société des Nations ne disposait pas de force armée pour faire appliquer ses résolutions. Pour combler cette lacune, on a rédigé le chapitre VII de la Charte des Nations Unies de manière à prévoir des moyens convenables. L'Article 43 de la Charte fait ressortir cette intention.

Pendant les deux premières années, le Conseil de sécurité s'est penché sur ce problème avec l'aide du Comité d'état-major, composé des Chefs d'état-major des membres permanents du Conseil. Il faut noter, toutefois, que ces efforts n'ont donné aucun résultat, ni d'ordre concret, ni même d'ordre théorique. Cela est dû en premier lieu aux désaccords entre les membres permanents. En raison de ces désaccords, le Conseil de sécurité s'est trouvé devant des situations graves sans disposer pour y faire face de moyens supérieurs à ceux dont disposait la Société des Nations.

Étant donné les relations tendues existant entre les grandes Puissances, il est à craindre que le Conseil de sécurité ne soit condamné, aussi loin que l'on puisse prévoir, à rester impuissant, dépourvu qu'il est de toutes forces armées suffisantes pour lui permettre de faire exécuter les dispositions du Chapitre VII de la Charte. Son activité continuerait à se borner à la médiation et à la conciliation dans les limites restreintes du règlement pacifique prévu au Chapitre VI de la Charte. Elle continuerait à reposer uniquement sur l'influence morale du prestige de l'Organisation des Nations Unies.

Dans les conditions actuelles, certaines des résolutions du Conseil de sécurité sont condamnées à rester lettre morte et à tomber dans l'oubli, notamment les résolutions concernant certains différends et situations qui ont été négligées ou enfreintes par les États Membres auxquels elles s'adressaient. Les mesures destinées à faire exécuter ces résolutions n'ont pu être prises, soit par suite d'un veto, soit par suite d'obstructions d'autre genre, soit encore par manque de moyens d'exécution.

Le mandat de l'Assemblée générale, tel qu'il ressort des Articles 9 à 22 de la Charte, est limité à la présentation de recommandations. Rien dans le texte ne prévoit que ces recommandations peuvent être imposées aux parties auxquelles elles s'adressent, ou que ces parties sont tenues d'accepter et d'appliquer lesdites recommandations. Le fait de refuser d'obéir à ces recommandations n'implique pas la violation de la Charte, pas plus qu'il n'entraîne de sanctions d'aucune sorte. Les sanctions sont réservées aux cas dont connaît le Conseil de sécurité et entraînant des violations de la paix internationale ou des actes d'agression. Même dans ce cas, la Charte a doté le seul Conseil de sécurité du pouvoir d'exécution, et non l'Assemblée géné-

had been done with a view to reserving to the permanent members, in unanimous agreement, all sanctions and acts of enforcement. Therefore, no compulsory measure of any nature could be taken without being unanimously sponsored by the five great Powers. That safeguard was possible only within the framework of the Security Council.

For that reason, in many instances in the past, recommendations of the General Assembly had not been complied with. This was so in the case of the Union of South Africa, in connexion with the Palestine problem, the admission of certain nations to membership in the United Nations and with several other issues which might be cited to illustrate the ineptness of recommendations made by the General Assembly.

Some naive observers imagined that the General Assembly was a world government or a supreme court of justice empowered to legislate or hand out judgments. That was a wrong conception. The United Nations was only a group of nations united by an international treaty called the Charter. That treaty preserved, untouched, the sovereign prerogatives of its signatories which might not be violated or ignored except with their consent. The only effective safeguard of the honest respect of the treaty was the good faith, fair play, justice and honour of its signatories, together with the necessary justice in the recommendations which might be issued by the General Assembly or the Security Council.

The Charter could be violated in different ways. Some of those ways were internal and fell within the scope of the domestic jurisdiction of the State. Some of them were of an external nature, and fell under the provision regarding the Security Council.

Mr. El-Khoury recalled that the unanimity rule described as the veto was established in Article 27 of the Charter. The authors of the Charter at the San Francisco Conference had considered it a necessary evil. They had anticipated its evil effects on the activities of the Security Council, and had known that the privilege might be abused, that it might actually sterilize the efforts of the Security Council. But they had realized also, from the statements of the great Powers, at that time, that the rule was a necessary prerequisite and condition for the birth of the Organization of the United Nations and its Charter.

Representatives at the San Francisco Conference had been told clearly, especially by one

rale. Cette mesure a été prise afin de réserver aux membres permanents, agissant d'un accord unanime, toutes les sanctions et les moyens d'exécution. C'est pourquoi aucune mesure obligatoire, de quelque nature qu'elle soit, ne peut être prise sans avoir été patronnée à l'unanimité par les cinq grandes Puissances. Cette garantie d'action n'est possible que dans le cadre du Conseil de sécurité.

De ce fait, à plusieurs reprises, des recommandations de l'Assemblée générale n'ont pas reçu d'application. C'est ce qui s'est produit dans le cas de l'Union Sud-Africaine, de la question palestinienne, de l'admission de certaines nations comme Membres de l'Organisation des Nations Unies, et pour diverses autres questions. Cela montre bien que les recommandations de l'Assemblée générale restent lettre morte.

Certains observateurs un peu naïfs s'imaginent que l'Assemblée générale constitue un gouvernement mondial ou une cour suprême de justice ayant pouvoir de légiférer ou de prononcer des jugements. C'est là une conception erronée. L'Organisation des Nations Unies n'est qu'un groupe de nations unies par un traité international appelé la Charte. Ce traité laisse intactes la souveraineté et les prerogatives de ses signataires, sans le consentement desquels on ne saurait le violer ou y passer outre. La seule garantie effective qui assure le respect honnête de ce traité réside dans la bonne foi, la franchise, l'esprit de justice et l'honneur de ses signataires. Elle tient aussi à l'esprit de justice dont s'inspirent les recommandations que peuvent faire l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité.

La Charte peut être violée de différentes façons. Les violations qui concernent les affaires intérieures d'un pays tombent sous le coup de la juridiction intérieure dudit pays. Celles qui concernent ses affaires extérieures tombent sous le coup des dispositions relatives au Conseil de sécurité.

M. El-Khoury rappelle que la règle de l'unanimité, que l'on désigne sous le nom de veto, a été fixée par l'Article 27 de la Charte. Les auteurs de la Charte, lors de la Conférence de San Francisco, considéraient le veto comme un mal nécessaire. Ils prévoyaient déjà les néfastes effets qu'il aurait sur l'activité du Conseil de sécurité; ils savaient que l'on pourrait abuser de ce privilège, qui risquait de neutraliser littéralement les efforts du Conseil de sécurité. Mais ils savaient aussi, d'après les déclarations faites à l'époque par les grandes Puissances, que cette règle était une condition préalable et indispensable à la création de l'Organisation des Nations Unies et à la mise en vigueur de sa Charte.

A la Conférence de San Francisco, l'un des représentants des États-Unis, entre plusieurs

of the representatives of the United States, that the defeat of the veto would mean that they should be obliged to return to their respective countries empty-handed, without a charter. Appraising that alternative, they had chosen to include Article 27, together with Articles 108 and 109, which made amendments to the Charter also subject to the veto rule. At that time, however, it had not been anticipated that the privilege might be abused to such a wide extent as to frustrate the essential objectives of the United Nations and to create a deadlock in the conduct of its business, as manifested during the past year in many important issues brought to the attention of the Security Council. Even before the stage of voting had been reached in the Security Council, the work had sometimes been brought to a standstill, as had been the case in the discussions concerning atomic energy and conventional armaments, the application of Article 43 and the activities of the Military Staff Committee.

Mr. El-Khouri remarked that the world, including the United Nations, was at present divided into two hostile blocs. The conflict resulting from that division had been manifest even in the first meeting of the General Committee on 25 April 1945 at San Francisco. The controversy had continued, becoming more and more acrid, as had been reflected in the activities in the Security Council, most of which were at present at a standstill.

It might seem strange that only one of the great Powers has practised the privilege of the veto, while the other four had not resorted to that device with the exception of one case only.

The Western Powers, however, had never needed the veto to secure their objectives. They had always been able to obtain the seven affirmative votes necessary for the adoption of their proposals. It was not certain how the representative of the United States, for instance, would have acted, had he been in the minority, as the representative of the USSR had always been. Was it not likely that in such circumstances he might have secured the objective of his Government by means of the veto? As long as the Security Council was considered a political organ, its members did not feel themselves bound by the principles of justice and international law. They did not consider themselves impartial judges in any cases presented to them. It was to be noted that the USSR representative resorted to the use of the veto because he failed to secure enough votes in support of his wish and always saw the wishes of his opponents prevail.

Unless the rivalry between the leading Powers was stopped, the sublime expectations of

autres, avait clairement dit à ses collègues que en cas de défaite du veto, il leur faudrait regagner leurs pays les mains vides et sans charte. Ayant pesé le pour et le contre, les représentants décidèrent d'adopter l'Article 27, ainsi que les Articles 108 et 109, aux termes desquels tout amendement à la Charte est également soumis au droit de veto. A cette époque, pourtant, on n'avait pas prévu que l'on abuserait de ce privilège au point de faire échouer les buts essentiels de l'Organisation et de conduire celle-ci dans une impasse, ainsi que cela a été le cas au cours de l'année écoulée lors de l'examen de nombre de questions importantes par le Conseil de sécurité. Avant même qu'il fût question de voter au Conseil de sécurité, les discussions sont souvent arrivées à un point mort, par exemple à propos de l'énergie atomique et des armements de type classique, de l'application de l'Article 43 et de l'activité du Comité d'état-major.

M. El-Khouri fait remarquer que le monde, y compris l'Organisation des Nations Unies, est actuellement divisé en deux blocs hostiles. Le conflit résultant de cette division est apparu dès la première réunion du Bureau, le 25 avril 1945, à San-Francisco. La controverse s'est poursuivie, est devenue sans cesse plus aigre comme l'ont bien montré les travaux du Conseil de sécurité, arrivés généralement à un point mort.

Il peut paraître étrange qu'une seule des grandes Puissances se soit servie du veto, tandis que les quatre autres n'y avaient — sauf dans un seul cas — point recours.

Les Puissances occidentales, cependant, n'ont jamais eu besoin du veto pour atteindre leurs objectifs. Elles ont toujours pu obtenir les sept votes affirmatifs nécessaires à l'adoption de leurs propositions. On ne saurait dire, par exemple, ce qu'aurait fait le représentant des États-Unis s'il avait été en minorité, comme cela a toujours été le cas pour le représentant de l'URSS. N'aurait-il pas vraisemblablement utilisé son droit de veto pour atteindre les objectifs de son Gouvernement ? Aussi longtemps que le Conseil de sécurité sera considéré comme un organe politique, ses membres ne se sentiront pas liés par les principes de la justice et du droit des gens. Ils ne se considèrent pas comme des juges impartiaux dans les cas qui leur sont présentés. Il faut remarquer que le représentant de l'URSS a recours au veto parce qu'il ne peut réunir les voix nécessaires pour faire triompher son point de vue et voit toujours prévaloir le point de vue de ses adversaires.

A moins que l'on ne mette fin à la rivalité entre les Puissances qui ont la prépondérance,

the world concept could not be realized. It was indeed distressing to see the wave of disappointment spreading over all the world and the desired freedom from fear still far in the distance. Feelings of anxiety, despondency and even fright prevailed. The world atmosphere was being saturated by that wave which was diffusing among all people a spirit of defeatism, encouraging war-mongering States, and leading to colossal preparations for a premeditated struggle on a gigantic scale. The small nations in the meantime had centred their hopes on the United Nations. They looked to the representatives of the peoples assembled at the present session in the city of Paris, where the first spark of liberty and human rights had been struck off. They pleaded for a spirit of conciliation to dissipate that fear.

The Syrian representative stated that, contrary to the intent of the Charter embodied in Article 4, according to which membership in the United Nations was open to all peace-loving States they found that membership was, on the contrary, closed to them. It had been refused to seven new applicants whose applications had been supported by nine votes out of eleven in the Security Council, but had been blocked by the veto; five other applications had failed to obtain the necessary seven affirmative votes. Thus, there were twelve States whose applications had not been favoured by the Security Council and whose admission to membership had not been recommended to the General Assembly by the Security Council. However, since the San Francisco Conference, seven new States had been admitted, bringing the total number of States Members of the United Nations to fifty-eight.

The Syrian delegation believed in opening the membership to all independent sovereign States whose independence and sovereignty within their defined borders were not contested or opposed by their neighbours and whose formation or creation was in conformity with the principles of international law, so that the United Nations might include all the rightful States of the world. It would be much easier for non-member States to give effect to Article 2, paragraph 6, of the Charter, which read :

«The Organization shall ensure that States which are not Members of the United Nations act in accordance with these principles so far as

les espoirs sublimes d'une organisation mondiale ne peuvent se réaliser. Il est en vérité désolant de voir s'étendre sur le monde entier la vague de désillusion et de voir toujours lointain l'espoir d'un monde duquel aurait disparu la crainte. L'anxiété, le découragement, la peur même règnent. L'atmosphère du monde est saturée de ces sentiments qui répandent parmi tous les peuples un esprit de défaitisme, encourageant les États qui mènent une propagande en faveur de la guerre, et provoquent des préparatifs colossaux en vue d'une lutte préméditée sur une échelle gigantesque. Pendant ce temps, les petites nations concentrent leurs espoirs sur l'Organisation des Nations Unies. Elles portent leurs regards sur les représentants des peuples, rassemblés pour cette session en cette ville de Paris d'où a jailli la première étincelle de la liberté et des droits de l'homme. Elles désirent ardemment que l'esprit de conciliation vienne dissiper ces craintes.

Le représentant de la Syrie déclare que, contrairement à l'esprit de l'Article 4 de la Charte, selon lequel l'Organisation des Nations Unies est prête à admettre dans son sein tous les États pacifiques, cette Organisation leur est fermée. L'admission a été refusée à sept nouveaux États, à la candidature desquels neuf membres du Conseil de sécurité avaient donné leur appui, mais qui furent bloqués par le veto; d'autre part, cinq autres demandes n'ont pas réussi à obtenir en leur faveur les sept voix nécessaires. Ainsi, il y a maintenant douze États dont le Conseil de sécurité n'a pas appuyé la demande et dont il n'a pas recommandé à l'Assemblée générale l'admission en tant que Membres de l'Organisation. Nous avons cependant, depuis la conférence de San-Francisco, admis sept nouveaux États, ce qui porte à cinquante-huit le nombre des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

La délégation syrienne estime que l'on devrait admettre comme Membres tous les États souverains indépendants, dont l'indépendance et la souveraineté, dans la limite de leurs frontières clairement désignées, ne font l'objet de contestations ni d'opposition de la part de leurs voisins, et dont la formation ou la création est conforme aux principes du droit international; ainsi l'Organisation des Nations Unies pourrait comprendre tous les États du monde légalement constitués. Il serait beaucoup plus facile pour les États non membres de donner effet au paragraphe 6 de l'Article 2 de la Charte, qui stipule que :

«L'Organisation fait en sorte que les États qui ne sont pas Membres des Nations Unies agissent conformément à ces principes dans la

may be necessary for the maintenance of international peace and security. »

That task would be more difficult when the applications of States applying for membership were rejected. It was earnestly to be hoped, therefore, that the General Assembly, at its third regular session, would find a way to surmount the obstacles which had been set up in the Security Council, at least in the case of those applicants which obtained a legal majority in the Security Council; and at the same time that it would make recommendations in favour of the principle of universality of membership, whenever this was possible. It was unfair and unjust to disappoint sovereign States by denying them their aspiration to join the United Nations, to participate in it, and to contribute to world peace and progress. The United Nations was not a monopoly for its founders. The principles and purposes of the United Nations were defined in the Preamble to the Charter, which covered and included present and succeeding generations of mankind.

The Charter advocated the right of every peace-loving nation to join and take part in the privileges and responsibilities of the United Nations. The General Assembly, at the second part of its first session, had recommended¹ to the Security Council that the Security Council should take steps to apply the provisions of Article 11 of the Charter for disarmament and the regulation of armaments entailed in preparations for war and to serve the fundamental principles of the United Nations; namely, preventing the resort to arms in international relations.

The Syrian representative recalled that the Security Council had taken up that question from the beginning and had been working on it for the past two years without any concrete results. Instead of decreasing armaments — or at least freezing the present forces in their fearful magnitude — the great Powers were engaged in an armaments race, in fortifying their military positions and multiplying their forces on an alarming scale. The other Member States were influenced by the example of the great Powers and were trying, so far as they could, to make preparations for self-defence. It was to be regretted that the good peaceful intentions which had inspired those who had laboured on the Charter were being reversed and made void by the lack

mesure nécessaire au maintien de la paix et de la sécurité internationales.»

Ce devoir sera plus difficile pour les États qui, présentant une demande en vue de leur admission, voient cette demande rejetée. Aussi faut-il sincèrement espérer que l'Assemblée générale, au cours de sa troisième session ordinaire, trouvera le moyen de surmonter les obstacles créés au Conseil de sécurité, du moins pour ceux des États qui ont présenté des demandes d'admission et qui ont obtenu la majorité nécessaire au Conseil de sécurité, et de faire en même temps des recommandations tendant à favoriser le principe de l'universalité de l'admission au sein de l'Organisation chaque fois qu'il sera possible de le faire. Il est déloyal et injuste de décevoir des États souverains en opposant un refus à leur espoir d'être admis comme Membres de l'Organisation, de participer à ses travaux et de contribuer ainsi à la paix et au progrès du monde. L'Organisation des Nations Unies n'est pas un monopole pour ses fondateurs. Les buts et les principes des Nations Unies sont définis dans le Préambule de la Charte, qui intéresse et concerne les générations présentes et à venir de l'humanité.

La Charte prévoit que toute nation pacifique a le droit de participer à l'Organisation en partageant les privilèges et les responsabilités. L'Assemblée générale, au cours de la seconde partie de sa première session, a recommandé¹ au Conseil de sécurité de prendre des mesures en vue d'appliquer les dispositions de l'article 11 de la Charte relatives au désarmement et à la réglementation des armements destinés à la guerre, et en vue de se conformer aux principes essentiels de l'Organisation des Nations Unies, lesquels interdisent le recours aux armes dans les relations internationales.

Le représentant de la Syrie rappelle que le Conseil de sécurité s'est, depuis le début, saisi de cette question et y travaille depuis deux ans, sans avoir obtenu de résultat concret. Au lieu de réduire leurs armements — ou tout au moins de maintenir leurs forces au niveau inquiétant qu'elles ont déjà atteint — les grandes Puissances sont engagées dans une course aux armements, consolident leurs positions militaires et augmentent leur armée dans des proportions alarmantes. Les autres États Membres, subissant l'exemple des grandes Puissances, font de leur mieux pour assurer leur propre protection. Il est regrettable que les louables intentions pacifiques, dont se sont inspirés ceux qui ont travaillé à la rédaction de la Charte, aient mainte-

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 41 (I)*.

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution 41 (I)*.

of confidence and the spirit of hostile competition adopted by the great Powers, which had brought about the dreadful deterioration in the world outlook.

Ninety-nine per cent — and perhaps more — of the world's population abhorred war and military maneuvering. They were eager to see peace established and reigning over the whole world. That overwhelming majority of mankind appealed pitifully to the leaders of the world, and to the fashioners of world policy, to have compassion on them and prevent eventual global destruction. The leaders who had been able to win a tremendous war should not fail to win the peace. The Syrian delegation earnestly hoped that the present session would serve to realize that cherished aim.

One of the most important problems which had engaged the United Nations during the past three years was that of atomic energy. It was while attending the San Francisco Conference that representatives had first heard of the horrible effects of the terrifying bomb which had been dropped on Hiroshima. They had been discussing the matter since and had been trying to find a way out. In the first part of the first session, held in London early in 1946, the owners of atomic energy activities had proposed to put them at the disposal of the United Nations, and the Atomic Energy Commission had been created.¹ That Commission had had at its disposal the assistance of all the experts and scientists specializing in that field. Nevertheless, the result had been disappointing. It had been a waste of three years, during which time hundreds of meetings had been held and thousands of printed pages of detailed debates and discussions among the members of the Commission had been issued. It was true that the majority of the Commission had agreed on all the details of the convention or treaty to govern the objectives of the General Assembly's resolution for prohibiting the use of atomic bombs or other weapons adaptable to mass destruction. That majority had also agreed on adequate safeguards to be taken against the violation of the General Assembly's precepts by the proposal to create an international agency, but the minority of the Atomic Energy Commission had always been adamant and would not agree with the resolutions adopted by the majority. The majority had been composed of nine out of eleven members, and the minority of two members out of the eleven. The apparent point of disagreement had been the insistence

nant disparu, en raison du manque de confiance et de l'attitude de concurrence hostile qui prévalent entre les grandes Puissances et qui font que les perspectives qui s'ouvrent devant l'humanité sont devenues tellement sombres.

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent au moins des habitants du monde détestent la guerre et les entreprises militaires. Ces populations désirent voir la paix s'établir et régner sur le monde entier. Cette écrasante majorité des hommes se tourne vers ses dirigeants, vers ceux qui décident de la politique internationale, en leur demandant d'avoir pitié des peuples et d'éviter la destruction générale. Les dirigeants qui ont été capables de gagner une guerre gigantesque ne devraient pas être incapables de gagner la paix. La délégation syrienne espère ardemment que la présente session de l'Assemblée aidera à atteindre ce but si désiré.

L'une des plus importantes questions que l'Organisation ait étudiées au cours des trois dernières années est celle de l'énergie atomique. C'est lorsqu'ils étaient rassemblés à la Conférence de San-Francisco que les représentants ont entendu parler pour la première fois des effroyables effets de la bombe terrifiante lancée sur Hiroshima. Depuis lors, ils discutent la question et s'efforcent de lui trouver une solution. Au cours de la première partie de la première session qui s'est tenue à Londres au début de 1946, ceux qui étaient maîtres des travaux relatifs à l'énergie atomique ont offert de mettre cette énergie à la disposition de l'Organisation des Nations Unies et la Commission de l'énergie atomique a été créée¹. Cette Commission disposait de la collaboration de tous les experts et savants spécialisés en ce domaine. Pourtant le résultat a été décevant. Trois années ont été perdues, au cours desquelles des centaines de séances ont été tenues et des milliers de pages imprimées, rapportant le détail des débats et des discussions qui ont eu lieu au sein de la Commission. Il est vrai que la majorité des membres de la Commission s'est mise d'accord sur tous les détails d'un texte de convention ou de traité destiné à atteindre les buts que se proposait l'Assemblée générale lorsqu'elle a adopté une résolution interdisant l'emploi de la bombe atomique et des autres armes de destruction massive. Cette majorité de la Commission a également abouti à un accord concernant les mesures de précaution à prendre pour empêcher que soient violés les principes établis par l'Assemblée générale; à cet effet, la majorité a proposé de créer un organisme international, mais une minorité de membres de la Commission de l'énergie atomique a maintenu une opposition intransigeante et

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the first part of its first session*, page 9

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la première partie de sa première session*, page 9.

of the minority on advancing the prohibition convention before establishing the control system. The majority had anticipated that, if this procedure were adopted, the control system might never be achieved, owing to obstruction by the minority. It had considered that the two instruments were inseparable and should be put into effect concurrently.

There were other points of dispute on which no agreement had been reached, such as the ownership of the plants, but the real motive for disagreement, and the real cause, was lack of confidence. As long as the great Powers looked upon one another as adversaries and rivals rather than allies, there could be no hope of a sound peace or dissipation of world anxiety.

The attitude of the Syrian delegation on the matter was that the Commission should continue its work to elaborate a draft treaty which would contain all the provisions of the prohibition and safeguards in their final form and submit it to the Security Council for its approbation. The members of the Security Council would then be called upon to take their respective responsibilities in adopting or frustrating the course of the action. Mr. El-Khoury hoped that the General Assembly would see its way to adopt such a recommendation.

One of the paramount impediments to the speedy settlement of world problems subsequent to the Second World War was the outstanding avidity for securing selfish interests in the occupied enemy territories rather than promoting the interest and rights of the local populations; such selfish desires were disguised by the avowal of certain ideological objectives and doctrines of social order. The victors had provisionally applied a device of partnership, by dividing countries among themselves into zones of occupation, or zones of influence. They had applied that device in Korea, in Germany, in Trieste, and elsewhere. The result of that device of partitioning countries of military value or strategic importance had proved harmful to the fundamental interests of the indigenous population and very dangerous to the political and economic relations between nations. The victors had created centres of controversy and disputes which aggravated the situation. It was earnestly hoped that the deplorable jealousy among certain nations and the unlawful desire for expansion would be eliminated from the political programmes of the great Powers, so as to hasten the conclusion of peace treaties with

s'est refusée à accepter les résolutions adoptées par la majorité. Sur les onze membres de la Commission, la majorité en comprenait neuf et la minorité deux. En apparence, le désaccord était dû au fait que la minorité insistait pour que la convention sur la prohibition soit adoptée avant que l'on établisse le système de contrôle. La majorité, elle, prévoyait que si cette procédure était adoptée, le système de contrôle risquait de n'être jamais établi, en raison des obstacles que pourrait apporter la minorité. L'opinion de la majorité était que les deux instruments ne pouvaient être dissociés et devaient être mis en vigueur conjointement.

Il y a d'autres questions litigieuses, la propriété des usines par exemple, au sujet desquelles l'accord n'a pas été réalisé, mais la vraie cause du désaccord est le manque de confiance. Tant que les grandes Puissances se considéreront comme des adversaires et des rivales et non comme des alliées, on ne pourra espérer une paix saine ni dissiper l'anxiété du monde.

La délégation syrienne estime à ce propos que la Commission devrait poursuivre ses travaux en vue d'élaborer un projet de traité contenant le texte définitif de toutes les dispositions d'interdiction et de garanties; elle devrait proposer ce projet de traité au Conseil de sécurité aux fins d'approbation. Les membres du Conseil seront alors appelés à prendre leurs responsabilités, en aidant à la réalisation de cette tâche commune ou en s'y opposant. M. El-Khoury espère que l'Assemblée générale saura adopter cette recommandation.

Le règlement rapide des problèmes nés de la dernière guerre mondiale a été considérablement entravé par la tendance dominante, dans les territoires ennemis occupés, à satisfaire des intérêts égoïstes plutôt qu'à favoriser les intérêts et les droits des populations locales. Pour dissimuler cet égoïsme, on a invoqué des objectifs idéologiques et des doctrines sociales. Les vainqueurs ont provisoirement appliqué un système d'association qui consistait à se partager les pays divisés en zones d'occupation ou en zones d'influence. Ils ont fait usage de ce procédé en Corée, en Allemagne, à Trieste et ailleurs. Cette pratique de partage de pays importants du point de vue stratégique et militaire s'est révélée non seulement préjudiciable aux intérêts fondamentaux des populations autochtones, mais aussi fort dangereuse pour les relations politiques et économiques entre les nations. Les vainqueurs ont créé des foyers de controverse et provoqué des différends qui n'ont fait qu'aggraver la situation. Le représentant de la Syrie espère fermement que cette déplorable rivalité entre certaines nations et ce désir illégitime d'expansion seront bannis des programmes politiques des grandes Puissances, afin de hâter avec les principales

the principal former enemies on the basis of justice and equity, and so as to restore confidence and good faith among them. Only in that way could permanent peace be substituted for the present state of an uneasy truce.

In conclusion, the Syrian representative observed that the Palestine question had been one of the most beclouded and most complicated to occupy the attention of both the General Assembly and the Security Council from April 1947 up to the present time. He would not deal with that question at the moment, inasmuch as the item appeared neither on the provisional agenda nor on the supplementary agenda, but he would do so when the item was opened for discussion on the agenda of the General Assembly. However, since the representative of the United States had referred to that question at the present meeting, Mr. El-Khourî wished to remind him that no solution of any problem could be considered final unless it was a just and rightful solution.

The meeting rose at 12.53 p. m.

HUNDRED AND FORTIETH PLENARY MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Thursday, 23 September 1948, at 3 p.m.*

President : Mr. H. V. EVATT (Australia).

15. Continuation of the general debate

Mr. BLANCO (Venezuela) asked to be excused for saying that the peoples of the world were still waiting to see the word «determination» used in all sincerity in international parlance. In the Preamble to the Charter, the peoples of the United Nations affirmed that they were «determined» to save succeeding generations from the scourge of war, to proclaim anew their faith in fundamental human rights, in the dignity and worth of the human person, in the equal rights of men and women and of nations large and small, and to promote better living standards based on wider and greater freedom. At the same time they declared that they were resolved to combine their efforts to accomplish those aims, a decision which was backed by the pledged word of the nations. Inspired by a deep sentiment of human affection, and in the fullness of his love for the countries and peoples represented at the Assembly, he called for a display of real sincerity which alone would render possible the fulfilment of their pledged desires.

Puissances anciennement ennemies la conclusion de traités de paix fondés sur la justice et sur l'équité, et de restaurer la confiance et la bonne foi. C'est à cette seule condition que pourra être remplacée par une paix permanente la trêve incertaine qui prévaut actuellement.

M. El-Khourî conclut en constatant que, depuis le mois d'avril 1947, la plus confuse et la plus complexe de toutes les questions qui ont retenu l'attention de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité a été la question palestinienne. Il n'a pas l'intention d'en parler aujourd'hui, étant donné qu'elle ne figure ni dans l'ordre du jour provisoire ni dans la liste supplémentaire qui a été distribuée, mais il reprendra cette question lorsqu'elle viendra en discussion devant l'Assemblée générale. Il se permet simplement, puisque le représentant des États-Unis y a fait allusion au cours de la séance, de rappeler à celui-ci que la solution d'un problème quelconque ne peut être considérée comme définitive si elle n'est juste et équitable.

La séance est levée à 12 h. 53.

CENT-QUARANTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le jeudi 23 septembre 1948, à 15 heures.*

Président : M. H. V. EVATT (Australie).

15. Suite de la discussion générale

M. BLANCO (Venezuela) s'excuse d'avoir à faire remarquer que les peuples du monde en sont encore à attendre de voir se traduire sincèrement dans le langage international le mot «résolution». Dans le Préambule de la Charte, les peuples des Nations Unies affirment être «résolus» à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à proclamer à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations grandes et petites, et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Ils affirment ensuite être décidés à associer leurs efforts pour réaliser ce dessein, résolution garantie par le solennel engagement des peuples. Le représentant du Venezuela, mu par un sentiment profond de charité humaine et obéissant à l'amour qu'il porte aux patries et aux peuples représentés au sein de l'Assemblée réclame que l'on fasse sonner l'heure de la sincérité définitive qui seule permettra de traduire dans la réalité les engagements pris.